l'unité

N° 354 - 6 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 19-25 octobre 1979

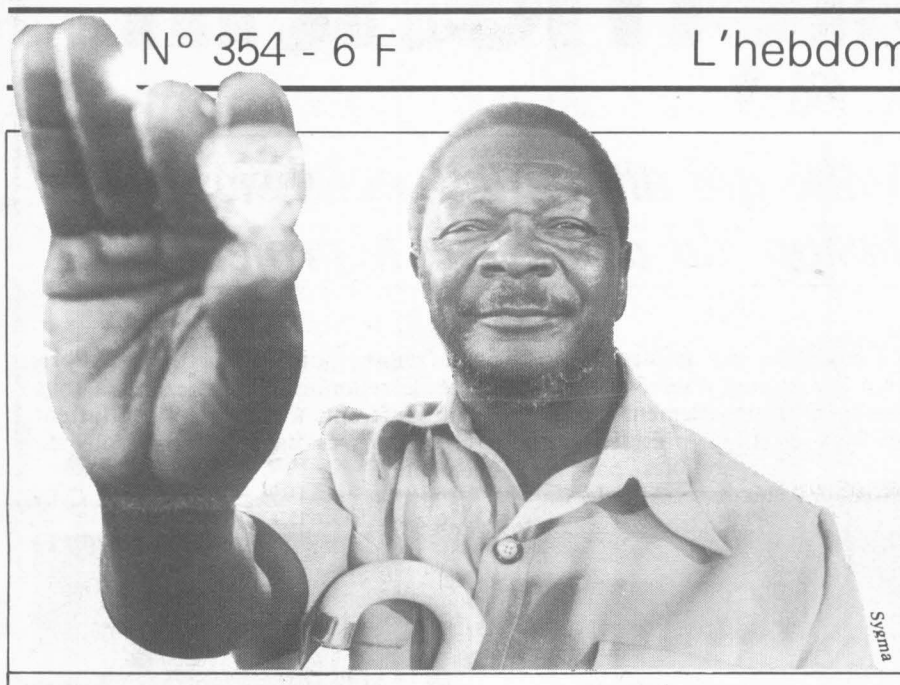

Sygma

La bombe de Bangui

Bokassa le tueur

Le signe d'Aix

Le dollar fait trop de petits

Une industrie en pleine expansion : la fraude fiscale

PAR JEAN-LOUP REVERIER

LE baromètre est au beau fixe pour les adeptes de la fraude fiscale. Leur « sport » très particulier continue de se diversifier et se développer, sans que le gouvernement prenne les mesures qui s'imposeraient. Peut-on en sourire comme le font, envieux, tant de contribuables honnêtes ?

« Pour 1979, la fraude fiscale toutes catégories va se chiffrer aux alentours de soixante milliards, soit près du double du déficit budgétaire. Sa suppression aurait donc pour effet d'établir un budget en équilibre, mais aussi de faire payer deux fois moins d'impôts sur le revenu aux salariés. »

Cet extrait d'un article consacré par le syndicat général des impôts (S.g.i.-F.o.) à l'inégalité des citoyens devant le fisc a le mérite de la clarté. Il indique bien l'étendue et les implications de la fraude fiscale que personne ne cherche d'ailleurs à contester. Tout au plus l'évalue-t-on officiellement à cinquante milliards de francs au lieu de soixante.

Qui sont les fraudeurs ? Dans son quatrième rapport au président de la République qui vient d'être publié, le Conseil des impôts établit la répartition de la fraude par catégories socio-professionnelles. Cette classification repose sur une étude réalisée à partir d'un échantillon de quarante mille redevables. Il en ressort que 18 % des salariés auraient dû faire l'objet d'un redressement fiscal contre 85 % des membres de professions libérales et 78 % des contribuables imposés sur les bénéfices industriels et commerciaux (B.i.c.). Le montant des rehaussements de bases atteint 2 590 F en moyenne pour les salariés, mais il dépasse 15 000 F (six fois plus) pour les industriels et commerçants déclarant leurs bénéfices et franchit même le cap des 20 000 F (huit fois plus) pour les professions libérales. Que serait-il arrivé si toutes les déclarations de revenus avaient été vérifiées ? Le Conseil des impôts répond : « Les titulaires de B.i.c. (réels et forfaits) auraient été redevables de 46,4 % du montant des rappels d'impôts alors qu'ils ne représentent que 12 % des bases d'imposition avant vérification et 8,5 % du total des foyers soumis à l'impôt sur le revenu. »

Autrement dit, les salariés (aux revenus déclarés par leurs employeurs) fraudent moins gravement et moins souvent que les autres. Pour chaque catégorie de contribuables, salariés compris, la fréquence et l'importance de la fraude augmentent parallèlement aux revenus. Les directions à suivre pour découvrir et combattre la fraude sont donc connues.

Pourtant, celle-ci ne s'est jamais si bien portée. Les raisons en sont multiples, la principale restant une incroyable inertie du gouvernement face à ce fléau.

Pour réduire la fraude, il conviendrait en premier lieu de s'en donner les moyens. Aux syndicats des impôts qui réclament le recrutement de douze mille agents supplémentaires, Valery Giscard d'Estaing a répondu en 1975 que trois mille deux cents emplois allaient être créés spécialement pour lutter contre la fraude. Cette promesse, qui ne se situait déjà pas à la hauteur des besoins, n'a pas été tenue.

Il existe en France plus de sept cent mille entreprises et cent dix mille professions libérales à contrôler. Cette tâche incombe aux vérificateurs dont les effectifs sont tombés de 6 544 agents en 1973 à 5 735 en 1977. Comment s'étonner dans ces conditions si la fréquence des vérifications est désormais d'une fois tous les dix ans en moyenne, pour les entreprises au chiffre d'affaires supérieur à cinquante millions de francs, et d'une fois tous les 34,5 ans (contre 21,1 ans en 1973) pour les petits commerçants? Ainsi le nombre d'entreprises vérifiées par le fisc est-il tombé de 46 463 en 1974 à 38 426 l'an dernier. Une débandade dont les particuliers ont moins profité puisque 12 612 d'entre eux ont fait l'objet d'une vérification en 1978, chiffre proche des 12 575 « vérifiés » de 1974. Dans notre pays où le délai de prescription fiscale est de quatre ans (au lieu de dix ans en Allemagne), cette situation incite à un développement de la fraude, dûment constatée.

(Suite en page 2)

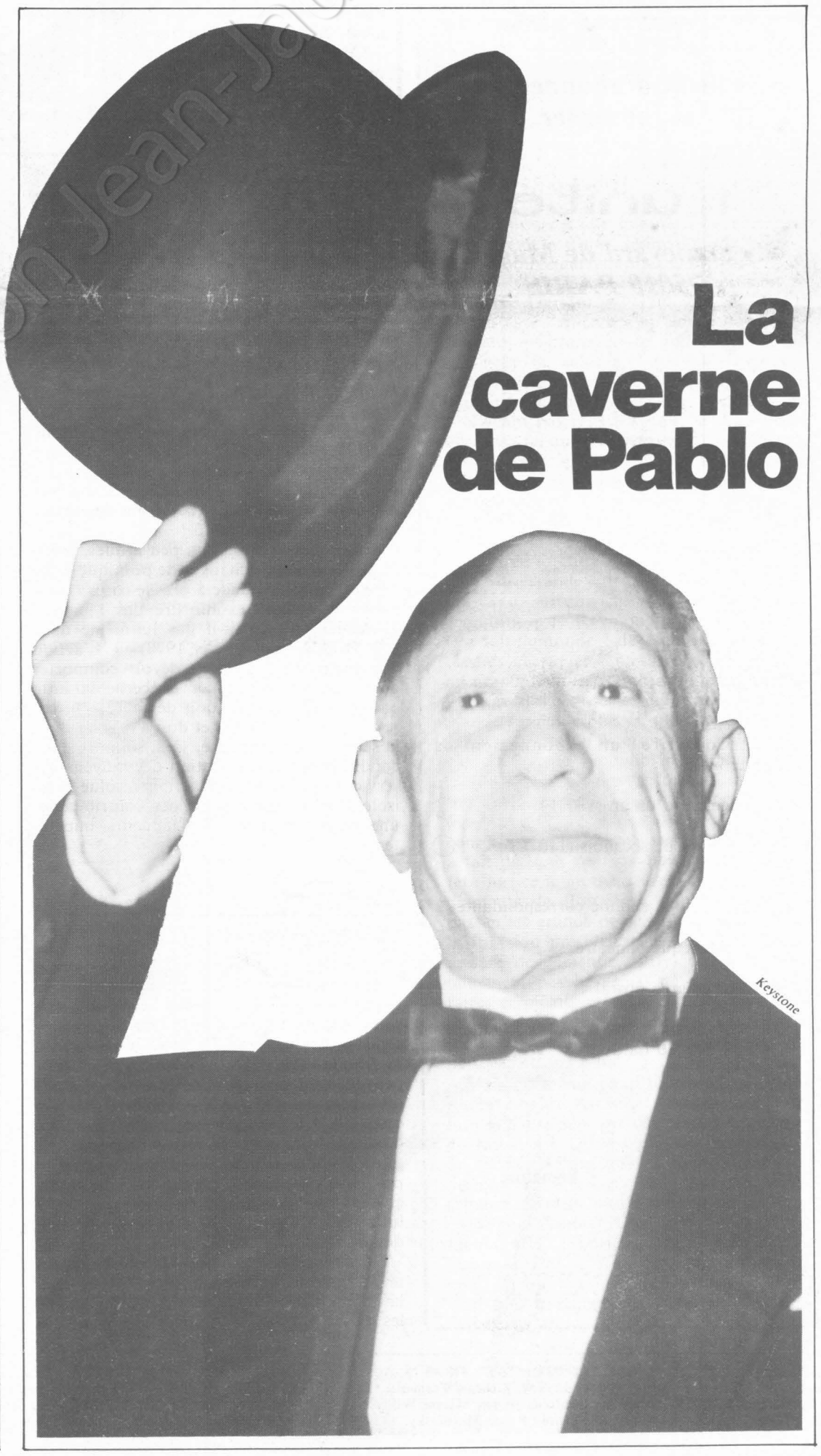

Keystone

La caverne de Pablo

Vous voulez que la presse du Parti vive...

Bulletin d'abonnement à retourner

l'unité

41, boulevard de Magenta 75010 PARIS

Je soussigné.....

.....

.....

.....

demeurant .....

.....

.....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'unité » :

- abonnement d'un an (180 F) ◯
- abonnement de six mois (110 F) ◯

et vous adresse la somme correspondante

◯ par chèque bancaire

◯ par chèque postal

◯ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 30 349 80 La Source

Date Signature

P.s.: fraternellement...

La volonté commune d'unité qui anime les socialistes augure bien de la conclusion du débat sur le projet

CEUX qui doutaient de la vitalité du Parti socialiste ont reçu une réponse claire avec le puissant meeting de mardi soir à la Porte de Pantin. L'importance du rassemblement, la ferveur avec laquelle militants et sympathisants ont accueilli le grand discours de François Mitterrand ont souligné qu'en dépit des affirmations pessimistes de ses détracteurs de droite et de gauche le P.s. n'est pas en crise, n'a rien perdu de sa dynamique et de sa capacité de mobilisation et de combat.

Celle-ci va au contraire se renforcer si, comme il semble, le Parti retrouve pleinement sa cohésion et son unité. Après que le Bureau exécutif de la semaine dernière ait à l'unanimité fait sien l'appel lancé en ce sens par le Premier secrétaire, les secrétaires fédéraux réunis samedi à Paris ont emboîté le pas en soulignant que face aux assauts dont il est l'objet dans tous les départements le Parti ne devait avoir qu'une seule voix. Unité, cohésion ont été les thèmes majeurs des dernières interventions publiques de Michel Rocard, de Pierre Mauroy, de Jean-Pierre Chevènement, de François Mitterrand.

Cette volonté commune laisse bien augurer de la conclusion du débat sur le projet socialiste dont on peut maintenant espérer qu'il soit adopté à une très large majorité. Ce sera un moment essentiel de la vie du Parti avant que l'ensemble des militants, suivant l'expression du Premier secrétaire soit appelé à désigner fraternellement le candidat socialiste aux élections présidentielles de 1981. Nous n'en sommes pas encore là, mais tous les éléments sont de nouveau réunis pour permettre au Parti socialiste de redonner élan et espoir à tous ceux qui souffrent, à tous ceux qui luttent pour créer dans ce pays les conditions du changement.

C.E.

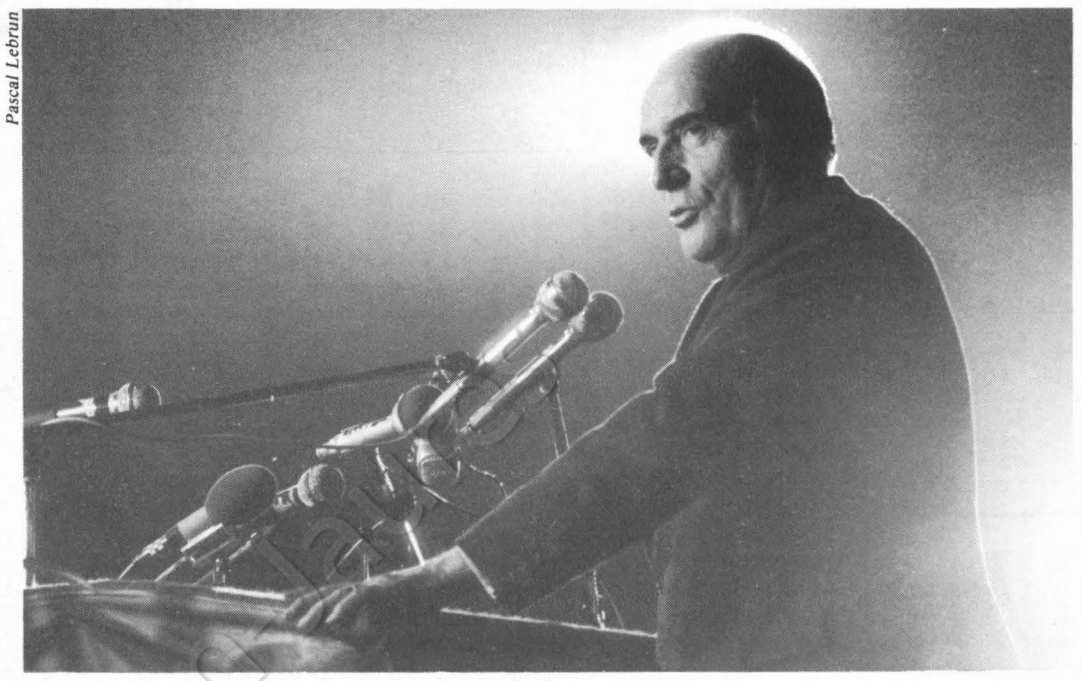

Pascal Lebrun

François Mitterrand au cours du meeting de la Porte de Pantin.

SUITE DE LA PAGE 1

Dans une récente étude, le Syndicat national unifié des impôts (S.n.u.i.) commente ces chiffres d'où il ressort que la situation s'est considérablement aggravée depuis six ans. Il relève que le montant global des redressements fiscaux infligés aux entreprises ne cesse de diminuer : de 8 981 millions de francs en 1976, il est passé à 8 095 millions en 1977 et 7 106 millions l'an dernier. Encore faut-il savoir qu'en matière de rappel des taxes sur le chiffre d'affaires, les sommes recouvrées au bout de quatre ans ne dépassent pas 60 % du total dû !

Toutes ces données, un peu ardues, montrent l'urgence de changer de politique et de prendre enfin la fraude à bras-le-corps. Jean-Pierre Fourcade, ex-ministre des Finances giscardien, n'écrivait-il pas lui-même dans « le Monde » (16 février 1978) : « L'action administrative me paraît devoir comporter deux volets : le premier concerne la lutte contre la fraude, elle doit demeurer l'effort prioritaire de la D.g.i. et doit s'exercer dans la sérénité et l'efficacité. Cela suppose deux conditions : l'augmentation des moyens des services fiscaux et une action résolue pour isoler de la grande masse des contribuables une petite minorité de fraudeurs impénitents. »

La course au rendement

Tout aussi sourd aux recommandations de ce prédécesseur qu'aux revendications syndicales, Maurice Papon ne créera que quatre cents postes cette année pour lutter contre la fraude. Aussi les syndicats des impôts peuvent-ils dénoncer les déclarations grandiloquentes du gouvernement sur cette grave question. « Il n'y a pas lieu, écrit le S.n.u.i., d'afficher un quelconque triomphalisme face à la politique actuelle de contrôle fiscal qui privilégie l'apparence statistique à la qualité et ne donne pas les moyens nécessaires à la lutte contre la fraude et à la bonne gestion des dossiers. »

Le S.g.i.-F.o. dénonce la course au rendement, la parcellisation des tâches, le culte de la statistique, la campagne d'agitation contre les agents du fisc victimes d'une suspicion croissante, y compris de la part de l'Administration (l'institution d'une inspection générale des services à la D.g.i. n'en est pas le moindre signe) et un autoritarisme grandissant, toutes choses qui aboutissent à une détérioration des conditions de travail et nuisent à la qualité du service public.

Coincés entre des contribuables qui ignorent leurs problèmes ou voient, à tort, en eux des adversaires et un gouvernement, seul responsable de leurs difficultés, de l'inégalité des citoyens devant l'impôt et du maintien de la fraude à son niveau actuel, les agents des impôts ont souvent eu recours à la grève.

Des actions que l'opinion ne devrait pas ignorer ni sous-estimer. Il en va de l'intérêt de tous les non-fraudeurs, autrement dit de l'immense majorité des Français. ●

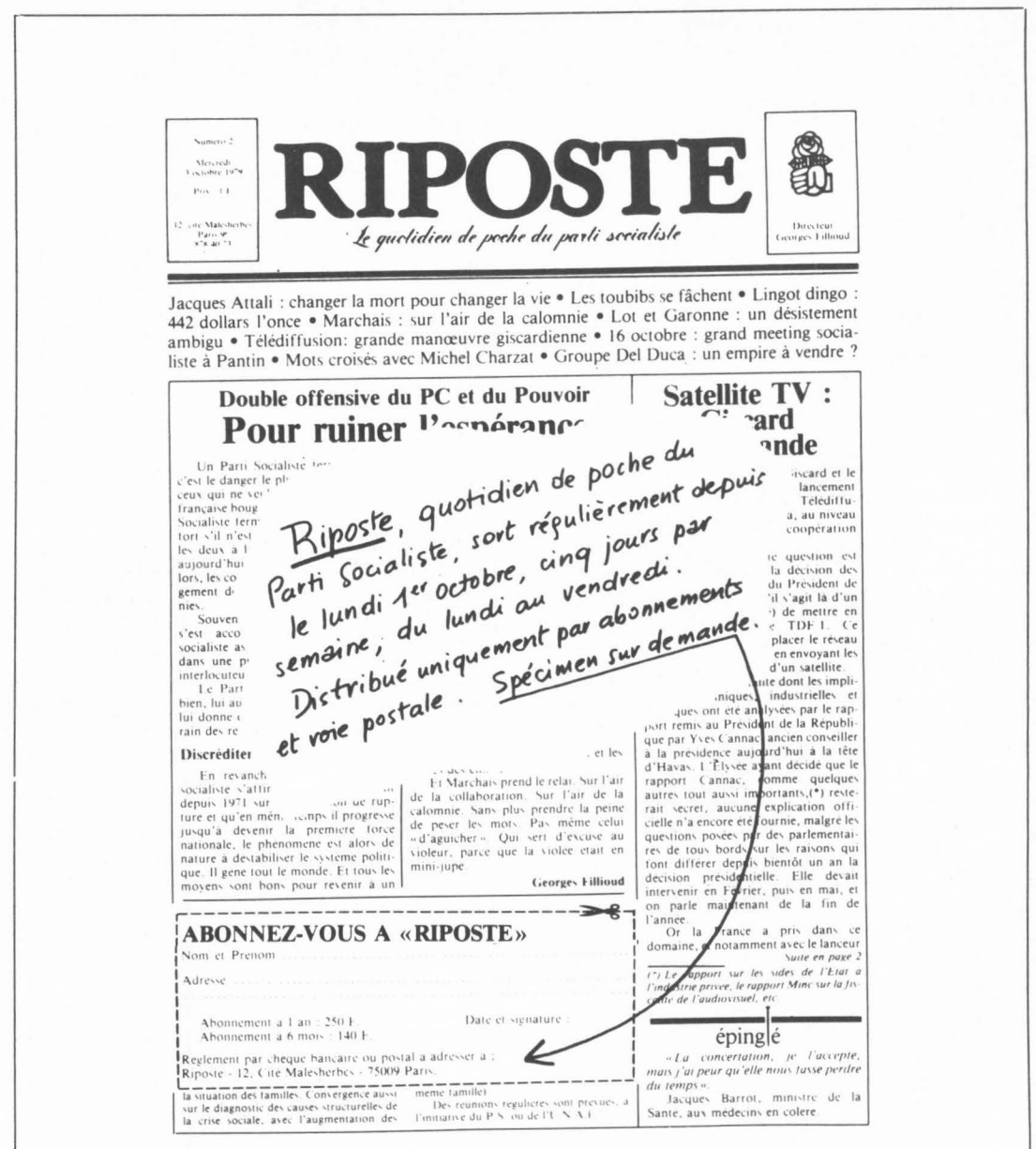

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Jacques Attali : changer la mort pour changer la vie • Les toubibs se fâchent • Lingot dingo : 442 dollars l'once • Marchais : sur l'air de la calomnie • Lot et Garonne : un désistement ambigu • Télédiffusion: grande manœuvre giscardienne • 16 octobre : grand meeting socialiste à Pantin • Mots croisés avec Michel Charzat • Groupe Del Duca : un empire à vendre ?

Double offensive du PC et du Pouvoir

Pour ruiner l'espérance

Satellite TV : Giscard ande

Riposte, quotidien de poche du Parti Socialiste, sort régulièrement depuis le lundi 1er octobre, cinq jours par semaine, du lundi au vendredi. Distribué uniquement par abonnements et voie postale. Spécimen sur demande.

ABONNEZ-VOUS A «RIPOSTE»

Nom et Prenom .....

Adresse .....

Abonnement a 1 an : 250 F. Abonnement a 6 mois : 140 F.

Date et signature :

Reglement par cheque bancaire ou postal a adresser a : Riposte - 12, Cite Malesherbes - 75009 Paris.

épinglé

« La concertation, je l'accepte, mais j'ai peur qu'elle nous fasse perdre du temps ».

Jacques Barrot, ministre de la Sante, aux medecins en colere

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 41, bd de Magenta 75010 Paris - Tél. : 208.23.50. *Directeur :* Claude Estier ; *Rédaction en chef :* Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; *Rédaction :* Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Nicole du Roy, Georges Frameries, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Véronique Neiertz, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Revecarrier, Gabrielle Rolin, Gilbert Sans, Antoine Violet, Maryse Wolinsky. *Secrétariat de rédaction :* Claudine Dervaux (révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; *Dessins :* Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Bordeclerc, Cannela ; *Photos :* Pascal Lebrun ; *Publicité :* Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73 ; *Administration :* Conseiller technique : François de Grossouvre ; *Secrétaire administrative :* Jacqueline Daimé ; *Coordination :* Offres 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris.
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité ; *Directeur de la publication :* Claude Estier ; Cadet Photocomposition, 75009 PARIS. *Imprimerie E.T.C. 76190 Yvetot.*

La bombe de Bangui

Bombe à retardement... ou pétard mouillé si le Pouvoir et ses séides arrivent à étouffer les vapeurs de scandales qui montent du Centrafrique. Pour notre part, nous continuerons à poser des questions jusqu'à ce qu'on y réponde

PAR CLAUDE ESTIER



IL y a des silences qui font du bruit. Celui de Valéry Giscard d'Estaing après la révélation par le « Canard enchaîné », la semaine dernière, de l'affaire des diamants de Bokassa n'a pas fini de faire des remous. D'autant qu'il n'y a pas là une affaire, mais plusieurs, de nature différente, mais toutes parfaitement démonstratives des pratiques et du caractère même du pouvoir giscardien.

L'histoire des diamants a frappé l'opinion, qui y a flairé, pour le moins, un manquement à la rigueur que l'on est en droit d'attendre des plus hauts représentants officiels de la France. Certes, dans notre pays, et contrairement à ce qui existe aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, aucune loi ne régit le sort des cadeaux diplomatiques. Mais il devrait y avoir une règle morale empêchant que l'on conserve pour soi des présents d'un certain prix, reçus dans l'exercice de ses fonctions. Le général de Gaulle, on l'a rappelé ces jours-ci, observait cette règle. Il semble que l'actuel président de la République l'ait transgressée à plusieurs reprises, y compris après son arrivée à l'Elysée. Et avec lui d'autres personnalités proches du Pouvoir.

La secrétaire de Bokassa, retrouvée par « le Point », conteste le prix des diamants qu'offrait Bokassa à ses hôtes de marque, mais elle reconnaît le fait lui-même lorsqu'elle répond presque naïvement que les plus importants, évalués par elle à quarante mille francs de 1973, « c'était pour des personnalités importantes comme Giscard d'Estaing ». Ce témoignage n'est pas le seul, et l'on comprend l'insistance que l'Elysée a mise ces jours derniers à s'assurer que les archives de la Taillerie nationale de diamants de Bangui se trouvaient en lieu sûr.

Au-delà de cet aspect qui se situe peut-être davantage au plan de la morale qu'à celui de la politique, les événements du Centrafrique conduisent à trois constatations, qui sont, elles, politiquement lourdes de signification.

La première est que l'Afrique est vraiment le domaine strictement réservé de l'Elysée. C'était vrai déjà du temps de De Gaulle et de Pompidou, dont Jacques Foccart était à la fois le conseiller très spécial et le grand maître de politique africaine, court-circuitant les ministres, organisant sur place les révolutions de palais. C'est encore plus vrai sous Giscard d'Estaing, René Journiac ayant remplacé Foccart et les motivations étant devenues moins « planétaires » et plus personnelles. On a sans doute peine à croire que la passion de l'actuel président pour la chasse aux fauves, pour ce qu'il appelle lui-même « les grands espaces inexplorés » puisse expliquer le choix de ses amitiés africaines. C'est pourtant incontestable dans le cas de Bokassa. Il savait très bien quel personnage était l'ex-empereur. Mais il l'a ménagé pendant des années en raison du plaisir particulier qu'il éprouvait à retrouver, au moins une fois par an, son « terrain de chasse ». Nombreux sont les diplomates ou les fonctionnaires qui l'ont vu arriver à Bangui, n'y séjourner que quelques heures avant de disparaître, parfois pendant plusieurs jours, dans la brousse.

Tout cela, à quoi s'ajoutent les fructueuses affaires menées au Centrafrique par plusieurs de ses proches, conduisait à des relations très particulières entre Paris et Bangui. Des relations dont tous les fils étaient tenus à l'Elysée dans un secret que ne partageaient que trois ou quatre personnes. C'est ce qui explique dans une large mesure l'évident embarras dans lequel se trouvent depuis quinze jours les membres du gouvernement, y compris ceux dont la fonction devrait les amener à connaître de la question. Robert Galley se tait, puis laisse entendre qu'il est favorable à une commission d'enquête, comme le demandent les socialistes. Olivier Stirn adopte spontanément la même position. Mais Jacques Limousy précise, quelques heures plus tard, que celle du gouvernement est toute différente. Deux semaines après que le fait ait été publié dans la presse, M. François-Poncet dément qu'il y ait eu transfert d'archives à Bangui, et Alain Peyrefitte soutient que les caisses déménagées du palais de Berengo contenaient des armes, alors que les journalistes présents sur place, notamment les envoyés spéciaux du « Monde » et du « Matin », confirment qu'ils y ont bien vu des dossiers et du matériel radio. Le désarroi de ces ministres, et même de plusieurs collaborateurs du président pendant la journée du mercredi 10 octobre, alors que, pressé par certains de démentir catégoriquement les informations du « Canard », le chef de l'Etat demeurait obstinément silencieux, était d'une accablante éloquence : une bombe à retardement venait d'exploser à leurs pieds et ils se demandaient — ils se le demandent toujours — s'ils n'allaient pas recevoir d'autres éclats. Sachant aussi, et pour cause, que la réponse, s'il y en avait une, ne pouvait venir que du plus haut personnage de l'Etat.

En second lieu, l'affaire Bokassa souligne à quel point sous le régime giscardien les intérêts privés sont étroitement mêlés à l'action publique de la France en Afrique. Nous avons déjà montré la semaine dernière que c'était jouer sur les mots que d'affirmer, comme le fait le président de la République, que la France n'avait guère de bénéfice à tirer de ses relations avec un pays aussi pauvre que le Centrafrique. Il est certain que l'Etat français, qui pendant des années a bouché les trous du trésor centrafricain dilapidé par Bokassa, payé ses fonctionnaires, entretenu son armée, a plus donné que reçu. Mais il n'en était pas de même des quelques sociétés qui commerçaient avec ce pays et dont l'homme clé n'était autre que François Giscard d'Estaing, cousin du président et P.-d.g. de la Banque française du commerce extérieur. Celui-ci, après avoir d'ailleurs réfléchi pendant une semaine, peut toujours engager des poursuites en diffamation contre le « Canard enchaîné ». Il démentira difficilement que la banque qu'il dirige entretenait avec Bokassa des relations privilégiées dont toutes les traces n'ont pas été effacées. Ce n'est pas un hasard non plus si depuis l'éviction de Bokassa des hommes d'affaires débarquent presque chaque jour à Bangui comme s'ils y avaient des intérêts à faire valoir ou... à mettre à l'abri. Robert Galley a laissé dire qu'il était favorable à une enquête sur l'usage qui a été fait en Centrafrique des crédits de la Coopération. Pour qu'une telle enquête soit complète, il faudra faire un double bilan : celui de ce que Bokassa a coûté au budget français, mais celui aussi des profits qu'il a procurés à quelques sociétés privées.

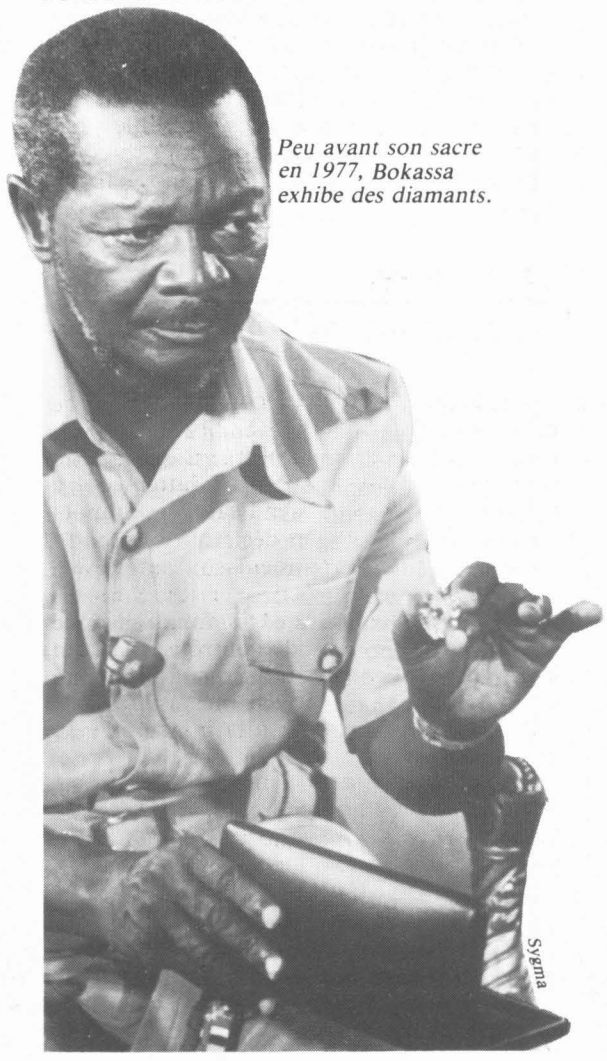

Peu avant son sacre en 1977, Bokassa exhibe des diamants.

La troisième constatation qui ressort de toute cette affaire est que le pouvoir giscardien tient bien en main les grands moyens d'information. En plaçant ses hommes à tous les postes de commande — en dernier lieu à la tête de l'agence France-Presse — il a tissé un réseau qui ne comporte qu'une faille, mais d'importance : le journal « le Monde ». Entre le mardi 9 octobre à 16 heures, heure à laquelle le numéro du « Canard enchaîné » arrivait dans toutes les salles de rédaction, et le mercredi 10 dans l'après-midi, le silence sur l'affaire des diamants a été quasi total sur les ondes des radios et des chaînes de télévision, si l'on excepte la revue de presse d'Ivan Levaï sur Europe 1. C'est seulement après la parution du « Monde », comportant l'éditorial de Jacques Fauvet et deux pages de commentaires, qu'il est devenu impossible de se taire. L'A.f.p., qui avait pendant plusieurs heures retenu toute information, a dû suivre, encore que bien timidement, de même que T.f. 1 le soir à 20 h. Mais Antenne 2, qui avait déjà supprimé sa revue de presse à la mi-journée, consacrait le soir moins d'une minute à l'événement, sous prétexte d'une obligation de réserve que son directeur voudrait désormais imposer aux journalistes. Tandis que les titres de la presse Hersant — « France-Soir », « le Figaro », « l'Aurore » et leurs filiales provinciales — prenaient un ton indigné pour dénoncer la calomnie et pour contester l'authenticité d'un document que l'Elysée n'allait même pas oser mettre en doute !

N'ayant pas réussi à étouffer dans l'œuf une affaire que plusieurs journaux étrangers n'ont pas hésité à qualifier de « Watergate français », le Pouvoir a alors essayé, comme toujours en pareil cas, de soutenir la thèse du complot contre le président de la République, de la « campagne orchestrée » (entre Jacques Fauvet et François Mitterrand, entre « le Monde » et « le Canard enchaîné »...) ; au « fait écœurant » de Raymond Barre a fait écho le « fait immonde » de Jacques Blanc.

Mais au fur et à mesure qu'apparaissent au grand jour les implications multiples de l'affaire Bokassa, cette indignation de commande sonne de plus en plus faux. Il aurait fallu pour qu'on y croie que Valéry Giscard d'Estaing réponde instantanément et catégoriquement aux informations qui le mettaient en cause. Il ne semble toujours pas pressé de le faire puisque, à l'issue du conseil des ministres de mercredi dernier, il a fait déclarer par son porte-parole « qu'il fera justice le moment venu de l'affaire des diamants de Bokassa ». Qu'on n'invoque pas ici les grands principes de la dignité de la fonction présidentielle. S'il avait été en mesure de démentir, l'Elysée n'aurait certainement pas hésité. Il ne pouvait pas le faire, et même les serviteurs les plus zélés du Pouvoir, dans la presse et ailleurs, n'étaient pas susceptibles, en l'occurrence, de se substituer à lui.

Mais du même coup toutes les questions restent posées. Au nom de quels intérêts a-t-on couvert pendant des années les crimes de Bokassa ? Qui bénéficiait des largesses de celui-ci ? Dans quelles conditions a-t-on décidé de l'écarter du pouvoir ? En échange de quoi a-t-on obtenu qu'il s'exile en Côte-d'Ivoire ? Que sont devenues les nombreuses propriétés qu'il possède en France ? Où se trouvent aujourd'hui les archives qu'il entassait dans son palais ? Que font à Bangui les parachutistes français et les agents des services secrets qui y pullulent ? Qui s'efforce à Paris d'organiser dans la presse française une conspiration du silence ?

Quelques questions parmi beaucoup d'autres. Nous les poserons jusqu'à ce qu'on y réponde. ●

Bokassa le tueur

Il n'était pas nécessaire d'attendre 1979 pour savoir que Bokassa était un tueur. Beaucoup de gens _ dont Giscard d'Estaing _ n'en ignoraient plus rien et depuis longtemps

PAR ANTOINE VIOLET

LA thèse soutenue par le Pouvoir pour tenter de justifier le comportement de la France dans l'affaire Bokassa consiste à affirmer que dès qu'ont été connus les crimes de l'ex-empereur centrafricain, l'aide qui lui était fournie a été supprimée et que c'est pour débarrasser l'Afrique d'un tyran que les militaires français sont intervenus, il y a un mois.

Nous avons déjà souligné la semaine dernière que cette thèse repose sur une série de mensonges. Car ce n'est pas au début de cette année, après les massacres de janvier ou d'avril, que le gouvernement français, que le président de la République, lui-même ont pu découvrir que Bokassa était un assassin. Ils le savaient depuis l'arrivée de celui-ci au pouvoir à Bangui, il y a plus de treize ans ! Mais ils ont volontairement fermé les yeux, précisément en raison des intérêts qui étaient en jeu et du bénéfice que tiraient certains — dont quelques proches de Valéry Giscasrd d'Estaing — du maintien de bons rapports avec Bokassa.

Les témoignages à ce sujet sont nombreux et ils sont suffisamment anciens pour qu'on ne puisse pas leur faire grief d'avoir été dictés par les circonstances. On en trouve, par exemple, quelques-uns dans le manuscrit d'un livre à paraître du journaliste Philippe Decraene, l'un des meilleurs connaisseurs de l'Afrique, et dont un chapitre est consacré au déroulement et aux suites du « putsch de la Saint-Sylvestre » qui a porté Bokassa à la tête de l'Etat centrafricain dans la nuit du 31 décembre 1965 au 1er janvier 1966. Putsch qui, selon Pierre Kalck, auteur d'une importante thèse sur l'histoire centrafricaine, avait été minutieusement préparé par un des meilleurs officiers de l'armée centrafricaine, le capitaine Alexandre Banza, que Bokassa allait d'ailleurs liquider plus tard de ses propres mains.

S'il fut une entreprise réussie, le putsch de la Saint-Sylvestre ne fut pas une opération non violente. Des témoins oculaires ont décrit des scènes de pillage, des passages à tabac, des arrestations et des disparitions de prisonniers.

Philippe Decraene raconte que « les soldats s'acharnent particulièrement sur M. Hassen, secrétaire général à la présidence de la République. Ce métis, né de père français et de mère peul, fonctioinnaire de la Coopération, collaborateur le plus direct de l'ancien président Dacko, doit à sa réputation de causticité à l'égard du colonel Bokassa cette attention particulière. Frappé sur ordre du colonel, qui ne lui pardonne pas ses plaisanteries, c'est la machoire fracassée qu'il est mené en cellule.

« Nul ne sait combien de victimes ont trouvé la mort durant le « réveillon de Bangui ». D'autre part, les exactions se multiplient sans que l'on puisse davantage connaître leur importance, un curieux décret présidentiel confiant à l'armée le service des pompes funèbres et les caïmans du fleuve Oubangui permettant de faire disparaître promptement les cadavres. »

Jean-Dieudonné Thérive, un autre témoin du putsch de la Saint-Sylvestre, le décrit en ces termes dans un article de « France-Eurafrique » de mars 1966 : « Après la prise du palais du président, et plus spécialement des chambres fortes et des coffres, les militaires, en tenue de léopard et bardés d'une façon très ostensible d'armes de toute nature et de grenades, s'emparent des résidences des responsables du régime déchu. On y vole tout ce que l'on peut y voler, en priorité les alcools et les armes de chasse. Si l'électricité est coupée, on met le feu aux voitures pour y voir clair et si les gardiens sont un peu lents dans leur réaction pour ouvrir les portes, on leur envoie une rafale à bout portant pour mettre de l'ambiance.

« Les familles sont alors priées de déguerpir dans les délais les plus brefs. Comme ce genre d'opération se passe en général la nuit, les enfants réveillés en sursaut se mettent à pleurer. C'est agaçant. Les militaires les calment alors à grands coups de bottes. Et les femmes sont violées, car on imagine mal une opération militaire de ce genre sans viol... »

Le colonel Bokassa, quant à lui, déclara devant plusieurs journalistes qu'il réglerait lui-même son compte au ministre Ledot, ministre du Travail et des Affaires sociales, qui, du temps où il était directeur du cabinet de l'ex-président Dacko, n'aurait pas manifesté tous les signes extérieurs de respect que l'armée se croit en droit d'exiger. Il ne tarda pas. Le ministre Ledot eut le visage à demi écrasé et fut jeté nu et enchaîné dans une cellule où jamais aucun soin ne lui fut donné.

« Il en fut de même, raconte encore Thérive, du chef du protocole, un garçon de 27 ans, qui revenait d'un stage au Quai d'Orsay. Mille fois hélas pour lui le Quai ne lui avait point appris à placer au premier rang des cérémonies officielles le chef d'état-major, considéré dans les pays civils comme un personnage important, certes, mais pas systématiquement président de la République à court terme. Le colonel Bokassa a donc aussi réglé son compte à ce malheureux qui se trouve dans le plus piteux état à la prison centrale de N'Garaba à Bangui. En tout cas, ses maladresses ne se répéteront pas puisqu'il a été remplacé dans ces délicates fonctions par un adjudant. Que les chefs de protocole des Etats africains encore civils prennent garde ! »

Trois semaines après le putsch, on apprend le décès de M. Mounoumbaye, ancien chef de la Sûreté. Les uns affirment qu'il a été « exécuté » à 180 kilomètres de Bangui après avoir été torturé, battu à mort par des soldats et qu'il est décédé pendant son transfert dans la capitale centrafricaine. D'autres témoignages rapportent qu'il a été passé par les armes au camp du Kasaï en présence de sa femme, de ses huit enfants et de M. Dacko. L'oraison funèbre prononcée par le colonel Bokassa est, en tout cas, fort brève : « Les Centrafricains peuvent désormais dormir tranquilles. » Et le quotidien parisien « Paris-Presse » du 27 février 1966 rapporte qu'il fallut des prodiges de diplomatie pour dissuader le colonel Bokassa d'exhiber la tête de l'ancien directeur de la sûreté nationale, préalablement préparée dans le formol, dans les écoles centrafricaines. Le nouveau chef de l'Etat comptait, en effet, sur cette macabre démonstration pour impressionner les jeunes générations et les inviter à rester dans le droit chemin.

La mégalomanie de Bokassa apparaît également très vite. Il se décerne à lui-même, par décrets, titres et décorations. Il fait expulser en décembre 1966 le correspondant de l'A.f.p. qui a évoqué dans une dépêche l'idée de donner la parole au peuple centrafricain par des élections. Après être venu à Paris une première fois en 1966 puis avoir été reçu par le général de Gaulle à l'Elysée en février 1969, il se considère lui-même comme le délégué du président de la République française en Centrafrique. Tout ce qui concerne les relations de ce pays avec la France ne peut être tranché que par lui.

En novembre 1969 et septembre 1971, deux crises graves éclatent dans ces relations à la suite de l'expulsion, dans des conditions particulièrement brutales, de plusieurs dizaines de techniciens français. Bokassa prétend que les sociétés dans lesquelles travaillaient ces techniciens n'ont pas payé leurs impôts à l'Etat centrafricain. Il propose pourtant une transaction ramenant les dettes de ces sociétés de 600 à 100 millions de francs C.f.a. ! Puis, devant les protestations du gouvernement français, il fera complètement machine arrière et on n'entendra plus parler de cette affaire !



Jacques Giscard d'Estaing.

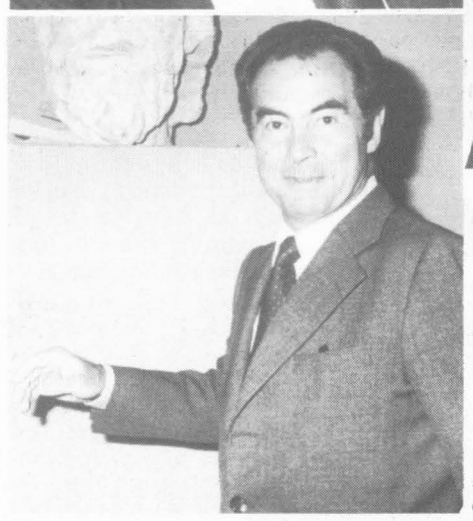

François Giscard d'Estaing.

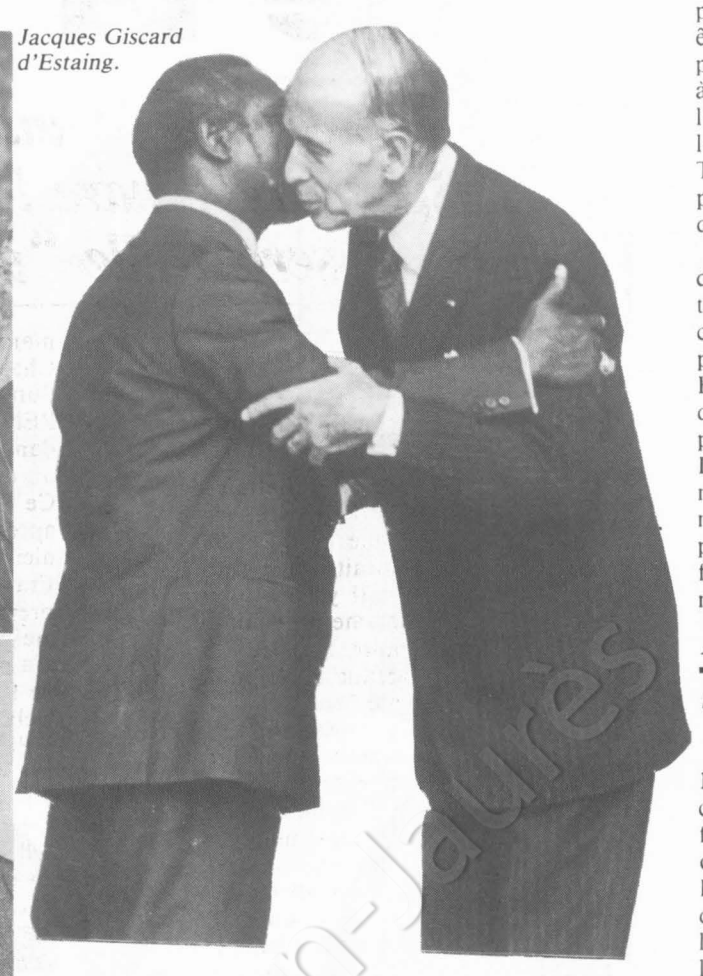

Notre père bien-aimé

Devenu général de brigade en novembre 1967, de division en décembre 1970, de corps d'armée un an plus tard, Bokassa fait développer autour de lui un véritable culte de la personnalité. « Centrafric-Press », bulletin quotidien de la République centrafricaine, édité par la direction de l'information, donne le ton en matière de louange. C'est ainsi que, dans son numéro spécial du 22 février 1972, publié à l'occasion du cinquante et unième anniversaire du chef de l'Etat, son éditorialiste écrit avec lyrisme : « Une année de plus ! Trois cent soixante-cinq jours ! Merci mon Dieu, pour notre père bien-aimé, le général d'armée Jean-Bedel Bokassa. « Omnis potestas a deo » : « Tout pouvoir vient de Dieu », nous enseigne l'apôtre Saint-Paul. Ailleurs un proverbe nous dit : « A brebis tondue, Dieu mesure le vent. » Que Dieu donc qui, dans sa sagesse éternelle, a décidé de poser sur les épaules de son fils et serviteur, Jean-Bedel Bokassa, l'énorme poids du pouvoir, lui donne toujours la force nécessaire pour porter ce poids le plus longtemps possible pour le bonheur de la République centrafricaine ! Qu'il l'arme d'une santé florissante et dispose tout le long de son chemin joie, bonheur et prosperité ! »

La presse étrangère et même la presse locale sont considérées comme des dangers publics par Bokassa, qui s'en prend à plusieurs reprises au gouvernement français ou à Jacques Foccart, chargé des affaires africaines à l'Elysée, lorsque des journaux français — notamment « le Monde » — publient des articles qui lui déplaisent. Il trouve pourtant une étrange indulgence auprès du ministère des Affaires étrangères. Ainsi, en décembre 1969, quelques semaines après l'expulsion des ressortissants français de Bangui, pensant que ce texte ne serait jamais rendu public, le ministre de l'époque, Maurice Schumann, adresse une lettre au président centrafricain dans laquelle il écrit notamment : « Vous avez bien compris qu'il n'y a rien de commun entre ce que tel ou tel journaliste plus ou moins bien renseigné croit pouvoir publier et l'estime que le gouvernement français n'a cessé d'avoir pour la République centrafricaine et son chef. »

En août 1972, le président de la République centrafricaine marque à nouveau sa prédilection pour les méthodes expéditives analogues à celles qui avaient été employées au moment du « putsch de la Saint-Sylvestre ». Alors que six semaines plus tôt, il avait décidé « la libération de tous les prisonniers détenus dans les maisons d'arrêt de la république », c'est « le bal sanglant de Bangui ».

Le mardi 1er août, en défilant devant plusieurs cadavres exposés sur la plus grande place de la capitale, les compatriotes du chef de l'Etat centrafricain devaient avoir une nouvelle fois la preuve des goûts curieux de celui qui venait, en mars, de se faire décerner le titre de « président à vie », ce qui ne lui suffisait pas encore puisqu'il allait, quatre ans plus tard, se faire sacrer empereur.

« Nous nous attendons à voir demain des cas de décès » avait annoncé le 31 juillet Bokassa, qui venait de rendre publique sa décision de « châtier sévèrement » les



CEDETIM Fonds Jean-Jaurès

voleurs. Joignant immédiatement les actes à la parole, il avait personnellement dirigé quelques heures plus tôt une séance de passage à tabac au cours de laquelle quarante-six hommes condamnés pour vol furent frappés à la maison d'arrêt de Bangui par un groupe de soldats armés de matraques de bois.

« Un soldat par homme... Que tout le monde y passe », avait alors ordonné Bokassa, qui avait ajouté, note le correspondant de l'agence France-Presse : « Vous devez taper jusqu'à vos dernières forces... Vous pouvez même taper jusqu'à la mort... » Après une dizaine de minutes de bastonnade au milieu des hurlements, l'ordonnateur de cette brutale mise en scène en faisait arrêter le déroulement, quelques-uns des voleurs ayant péri.

Simultanément étaient rendues publiques les nouvelles mesures de « dissuasion » décidées par le gouvernement centrafricain pour décourager les voleurs : pour un premier vol, une oreille coupée, en cas de récidive, deuxième oreille coupée ; en cas de troisième vol, amputation du poignet droit et enfin, en cas de quatrième vol, exécution sur la place publique.

Sous prétexte de non-ingérence, le gouvernement français demeure impassible devant ces mascarades sanglantes et la question écrite que François Mitterrand adresse à Maurice Schumann reste sans réponse.

Il n'avait pas davantage bronché au moment de « l'affaire Banza » qui devait se terminer le 11 avril 1969 par la liquidation de celui qui avait été l'organisateur du putsch de la Saint-Sylvestre et qui était devenu le numéro deux du régime. D'abord dépossédé de ses fonctions puis accusé d'avoir voulu préparer une mutinerie dans l'armée, Banza était arrêté, torturé et, après un procès expéditif, exécuté sans témoin, sans aucun doute par Bokassa lui-même, qui reconnut ensuite que le cadavre du supplicié « n'était pas présentable ».

Un ambassadeur « n'a pas d'histoires »

Le gouvernement français savait pourtant à quoi s'en tenir. Evoquant cette affaire parmi d'autres souvenirs de son ambassade à Bangui, de 1969 à 1971, M. Albert de Schomen écrit : « Une de mes grandes difficultés fut de défendre mes collaborateurs de l'ambassade contre la prétention de Bokassa de voir partir tous ceux qui s'étaient trouvés à Bangui lorsqu'il assassina, du temps de mon prédécesseur, le colonel Banza, membre de son gouvernement... Il insista à plusieurs reprises pour que je me sépare du conseiller d'ambassade. Puis il s'en prit au conseiller militaire, que je dus remplacer car les officiers centrafricains avaient reçu instruction de n'entretenir aucun rapport avec lui. » (1)

Tous ces témoignages et bien d'autres montrent que ce n'est pas à partir de 1979 que le gouvernement français a découvert Bokassa. Il le connaissait depuis longtemps mais jusqu'au moment où la chose est devenue trop voyante, il a préféré couvrir ses agissements.

Dans le témoignage de M. de Schomen on retiendra encore deux intéressantes notations. D'abord celle-ci : « A mon retour définitif à Paris, je me préoccupai d'un nouveau poste. On me proposa un modeste consulat. Comme j'expliquai au conseiller technique du ministre qu'une telle affectation rendrait intenable la situation de mon successeur à Bangui, puisque Bokassa constaterait ainsi que mon action pour défendre les Français et leurs intérêts était désavouée, il me répondit : « Ce que l'on demande à un ambassadeur, c'est de ne pas avoir d'histoires. Or, vous avez eu des histoires. »

Et un peu plus loin, évoquant le contenu de son rapport de fin de mission : « En des termes qui, à sept ans de distance, conservent leur actualité, je recommandais aux autorités françaises d'éviter tout geste de nature à établir quelque lien entre notre pays et ce régime : « Les nouvelles générations jugent très objectivement le général Bokassa, et réprouvent secrètement les humiliantes parodies auxquelles les associe un régime derrière lequel on croit deviner la caution de la France et que l'avenir condamne... Rien ne serait plus grave de conséquences que de compromettre l'amitié essentielle de la France avec le peuple centrafricain de demain.

« Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre, deux mois après l'envoi de mon rapport, que le secrétaire général du Quai d'Orsay avait donné instruction à toutes nos ambassades de le détruire comme document susceptible de compromettre nos relations avec Bokassa. La leçon à tirer de ces événements devait évidemment marquer quelque peu mes successeurs. »

C'est le moins qu'on puisse dire ! Les ambassadeurs suivants, et notamment celui actuellement en poste, ont vite compris qu'ils n'avaient pas à se mêler de la chasse gardée du président. ●

Aix : un signe dans la nuit de la désunion

L'union réalisée autour d'un socialiste de 45 ans, pour reprendre la mairie d'Aix-en-Provence, sera-t-elle "un signe aux Français" ?

PAR EMMANUELLE PLAS

de notre envoyée spéciale

La bataille électorale battait déjà son plein à Aix-en-Provence, le 12 octobre, jour ultime pour le dépôt légal des listes. N'y en aurait-il que deux ? Peut-être une troisième ? Il y en a quatre. Elles s'affronteront dimanche prochain, et — qui sait ? — le 28 pour un deuxième tour. Quatre listes à l'assaut de la mairie de la vieille cité provençale.

Pour la troisième fois, en moins de trois ans, les électeurs aixois retournent aux urnes afin de désigner un nouveau conseil municipal. En effet, l'équipe dirigée par Alain Joissains (radical-majorité), dont l'élection a été annulée par le Conseil d'Etat le 3 octobre, n'avait été portée à la tête des affaires de la ville qu'en juin 1978. Car le Conseil d'Etat avait annulé le scrutin du 20 mars 1977 par lequel la liste du maire sortant, le sénateur socialiste Félix Ciccolini — premier magistrat d'Aix depuis 1967 — avait été réélue de justesse. Alors que dans la quasi-totalité des grandes villes de France des listes d'union de la gauche avaient été constituées, Aix faisait exception.

La publication d'un appel de candidats G.a.m. en faveur de la liste Ciccolini, le matin du scrutin du 20 mars dans un quotidien local, avait été de nature, selon le Conseil d'Etat, à influencer le résultat du scrutin.

Au cours de la seconde élection, l'union de la gauche ne s'étant toujours pas faite à Aix, la liste Joissains l'emporta. Ce scrutin fut à son tour annulé dès le 11 août 1978 par le tribunal administratif de Marseille, l'une des candidates n'étant « ni électrice dans cette ville, ni inscrite au rôle des contributions directes, le 1er janvier 1978 ». Aussi depuis cette date les états-majors politiques et les militants sont-ils sur le pied de guerre. Certains électeurs, en revanche, semblent lassés par ces invalidations successives et beaucoup risquent fort de ne pas se rendre aux urnes. L'abstentionnisme est donc l'adversaire numéro un de tous les candidats.

La gauche a constitué une liste d'union. C'est une grande première à Aix. De ce fait même, le scrutin prend valeur de test national. Dans l'ancienne capitale de la Provence — qui compte actuellement cent trente mille habitants et dont la population a doublé en vingt ans — il donne un regain d'intérêt pour cette nouvelle élection. Jean-François Picheral, médecin-radiologue des hôpitaux d'Aix, membre du Parti socialiste, est en tête de la liste qui compte vingt socialistes, douze communistes, neuf personnalités du G.a.m., du Collectif Aix-Ecologie, du Mouvement des gaullistes de progrès et de diverses associations et organisations syndicales. L'accord porte sur un contrat municipal dont les orientations sont les suivantes :

— défendre et créer des emplois ;

— développer les libertés et la démocratie communales ;

— améliorer la vie quotidienne dans les quartiers et les villages ;

— lutter contre la politique d'austérité du Pouvoir.

Les deux partis se sont aussi engagés à présenter en commun à l'élection pour le Conseil régional un candidat socialiste et un candidat communiste.

La droite en revanche est divisée en deux listes. L'une conduite par le maire sortant : « Joissains, dit Paul Corbier, secrétaire de la section socialiste d'Aix, est entouré d'hommes de droite et voudrait néanmoins se faire passer pour un homme de gauche. » Intitulée « Union pour le renouveau d'Aix », la liste d'Alain Joissains est loin d'avoir fait l'unanimité côté majorité. Notamment auprès des amis de Charles Debbasch, ancien président de l'université Aix-III et conseiller technique à l'Elysée. Lors des élections de mars 1979, dans le canton d'Aix-Sud, Joissains plaça un de ses adjoints contre le candidat U.d.f. Ce dernier arriva second pour la droite, après une campagne aux relents calomnieux. Mais, au deuxième tour, Jean-François Picheral, qui se présentait pour la première fois, gagna sur le candidat du maire. Une partie de la bourgeoisie aixoise n'a pas pardonné, même si — sur le conseil de l'Elysée, dit-on — ce n'est pas Charles Debbasch qui a pris la tête de la liste « Pour la vraie démocratie ».

Pierre Vidal, médecin et descendant d'une très vieille famille aixoise, qui « ne se reconnaît ni dans la liste de gauche, ni dans celle de Joissains », a bien failli d'ailleurs ne pas pouvoir déposer sa liste. En effet, une minute avant l'heure limite, un « sous-

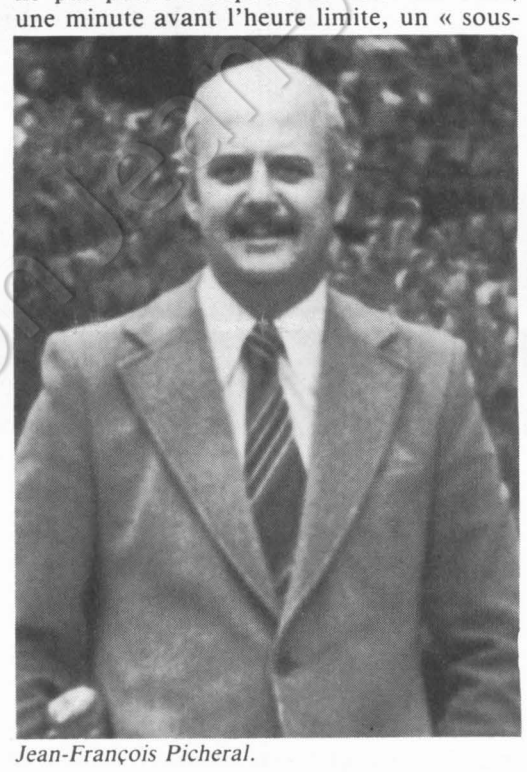

Jean-François Picheral.

marin » du maire, introduit dans la troisième liste, donnait sa démission. Opération manquée cependant pour Joissains, qui était venu avec deux huissiers : Vidal avait un remplaçant et à 24 h, le 12 octobre, le sous-préfet acceptait la démission du « sous-marin » (membre du P.f.n.) et dix secondes plus tard l'inscription du remplaçant ! Une raison de plus, s'il en fallait encore à la liste « Pour une vraie démocratie », de ne pas se désister au second tour en faveur de la liste Joissains. En attendant, Vidal et ses amis dénoncent la confusion que fait le maire entre ses propres affaires et celles de la cité. Une division qui devrait en tout cas servir la gauche.

Car le maire sortant fait feu de tout bois contre « l'alliance socialo-communiste ». Même les atteintes à la vie privée de ses adversaires, chantages et menaces ne manquent pas. Tout comme au mois de mars dernier : Jean-François Picheral a d'ailleurs intenté un procès en diffamation contre Joissains. Le jugement ne sera rendu que le 31 octobre. Campagne à l'américaine et « mobilisation générale face au danger marxiste » font suite à quinze mois de gestion, où les inaugurations de rues « semi-piétonnes » ont masqué une répartition des impôts locaux au détriment des quartiers populaires. Quinze mois qui ont permis à l'un des adjoints, le promoteur Mariani, de reprendre le projet immobilier du quartier Sextus-Mirabeau pour en faire une mauvaise réplique du Forum des Halles. « J'avais été élu sur un programme de cinq ans, dit Joissains, en quinze mois, j'en ai réalisé les deux tiers. » Les Aixois le croiront-ils ?

Un énorme calicot aux couleurs de la Provence (rouge-noir-jaune), « Aix pour tous, Aix pour vous », barre, en haut du cours Mirabeau, le premier étage de la maison (mitoyenne de la permanence de Joissains !) où Jean-François Picheral a son cabinet. Des camionnettes sillonnent la ville et la campagne — Aix est avec Arles une des plus vastes communes de France. Militants socialistes et communistes, encore un peu étonnés par cette expérience, nouvelle ici, de l'union, distribuent des tracts sur les marchés, à la sortie des écoles et des entreprises. « Chacun mobilise son électorat, dit Gaby Bonnet, chef de file des candidats communistes. »

Dans le village des Milles (cinq mille habitants) une dizaine d'hommes sont réunis dans un petit local. A la porte, une plaque : «Cercle social ». Il est 19 h. Une vieille femme vient de sortir : elle a perdu sa carte d'électeur et craint de ne pouvoir voter, le 21. Association, régie par la loi de 1901, le « Cercle social » a été créé après les dernières élections cantonales à l'initiative de militants socialistes de ce village d'Aix. Et en particulier de Phénice Séry, candidat sur la liste d'union de la gauche. Un soir par semaine, chaque soir en ces temps de campagne électorale, les gens du « Cercle social » viennent pour débrouiller les problèmes des personnes âgées et de ceux qui n'osent s'aventurer seuls dans le dédale administratif. Une façon aussi de rester en contact, de se retrouver. Ailleurs qu'au bistrot. Socialistes ou non, ils ont contribué à l'élection, en mars dernier, de Jean-François Picheral.

Chez « Gaby », un bar-restaurant sur la route nationale, entre Aix et Marseille, on est optimiste : « La dernière fois les gens ont voté contre Ciccolini, pas pour Joissains. C'est normal, l'usure du pouvoir, il avait tellement réalisé et quand on fait beaucoup il y a toujours des mécontents. Maintenant, les gens ont compris. En quinze mois, ils ont vu ce que c'était Joissains. »

Jean-François Picheral est là, il serre des mains, on boit le pastis. Le Dr Picheral, « Piche », comme on l'appelle ici, a 45 ans. Nîmois d'origine, il est installé à Aix depuis 1963. Il a adhéré au Parti socialiste en 1972. En 1971, il avait été élu conseiller municipal puis nommé à la Jeunesse et aux Sports. Parce que le sport était sa passion et qu'il connaissait bien le monde sportif, il fut élu en 1972 président de l'Office municipal des sports. « Pendant sept ans, se souvient un amateur aixois, on l'a vu partout : sur les stades et les terrains de sport, en ville, dans les villages, dans les salles et les gymnases, aux assemblées générales des clubs. Il connaissait personnellement tous les dirigeants de toutes les associations sportives, il savait les difficultés rencontrées dans le fonctionnement de chaque club. » Présent, dynamique, ouvert, des qualités qui ont amené Jean-François Picheral à devenir de 1977 à 1978 premier adjoint de Félix Ciccolini, spécialement chargé de la concertation. Mais depuis un an, c'est lui le catalyseur de l'union de la gauche, à Aix. Aussi la section socialiste — qui compte cinq cent cinquante adhérents — en a-t-elle fait, à la quasi-unanimité, son chef de file pour cette élection partielle. Félix Ciccolini, sénateur, et Louis Philibert, député (P.s.) de la circonscription, apportent leur soutien à cet homme de terrain que la gestion de sa ville intéresse plus encore que le sport.

Une dernière image : Jean-François Picheral sort d'une rencontre avec le personnel du Centre d'études techniques de l'équipement : « Nous n'aurions jamais eu un accueil aussi chaleureux si nous n'avions pas fait l'union. »

Un signe de la base qui risque fort, dimanche prochain, de se transformer en un « signe aux Français », selon l'expression de François Mitterrand, venu le 5 octobre dernier apporter son soutien à la liste conduite par Jean-François Picheral. ●

Le dollar fait trop de petits

Quand l'étalon-or – la monnaie américaine – s'emballe, le krach n'est pas loin... et toutes les mesures pour l'éviter seront inutiles si le raz de marée de dollars ne cesse pas

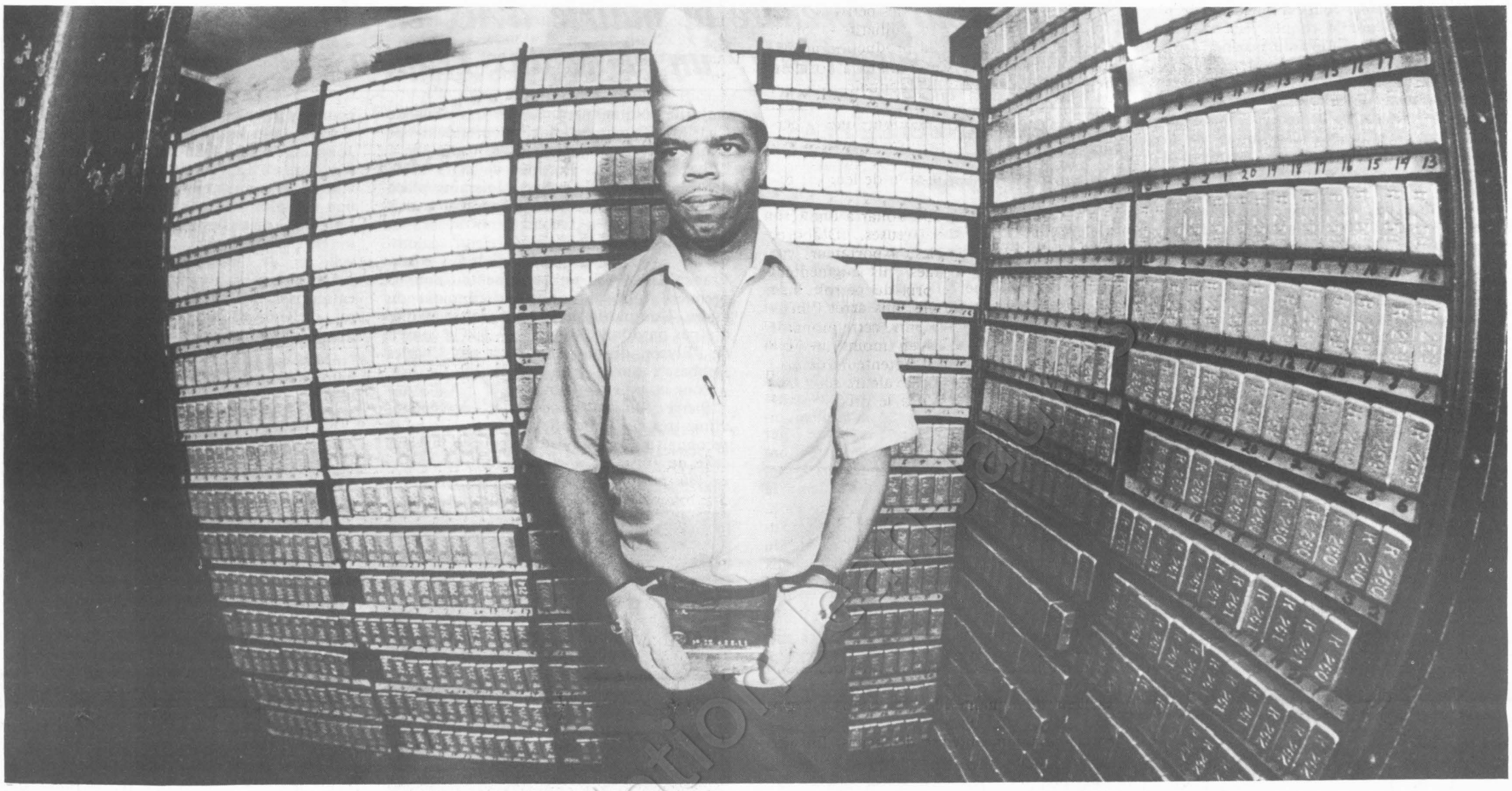

La réserve d'or américaine, à Fort Knox.

PAR JEAN MATOUK

Dipapacéquoi le système monétaire international, le Fonds monétaire international, l'étalon-or, les eurodollars, les changes flottants ? Pourquoi la hausse de l'or et la baisse du dollar ?

A de telles questions, l'immense majorité d'entre nous serait tentée de répondre comme Fernand Reynaud que « c'est étudié pour... », tout discours officiel et commentaires d'experts obscurcissant le sujet. Pourtant il faut comprendre. Car tout cela nous intéresse. Et pas seulement les quelques centaines de milliers de Français qui accumulent à eux tous, dans leurs coffres, leurs matelas, leurs greniers ou jardins, un magot total de cinq à dix tonnes de pièces d'or. Essayons donc d'y voir un peu plus clair.

Agité de soubresauts

Partons des échanges internationaux. Quand un Allemand exporte des marchandises en France, en quelque monnaie qu'il soit payé, franc ou dollar, ce qui l'intéresse finalement c'est de disposer de la valeur de sa vente en marks. Réciproquement, l'exportateur français qui sera payé éventuellement en marks, en dollars ou en yens, aura besoin à un moment ou un autre de récupérer la contre-valeur de sa marchandise en francs français. Du point de vue des échanges internationaux de marchandises il y a donc, en permanence, sur le marché des changes, des marks offerts contre des francs, des dollars, des yens, etc., et des francs offerts contre ces mêmes devises, c'est-à-dire les monnaies étrangères.

Mais il n'y a pas que les échanges de marchandises qui animent par répercussion le marché des changes. Il y a aussi le tourisme, les revenus du travail et du capital : un ingénieur français payé en dollars qui travaille sur un chantier d'Asie en rapatriera une partie qu'il convertira en francs ; une société française qui a investi des capitaux au Brésil rapatriera une partie de ses dividendes en cruzeiros qu'elle convertira en francs, ou en marks si elle veut investir en Allemagne. Bref, chaque monnaie est constamment offerte ou demandée sur le marché des changes, comme n'importe quelle marchandise sur son marché. Et comme sur n'importe quel marché, si une monnaie est plus offerte que demandée, sa valeur d'échange baisse. Si, en permanence, plus de francs sont offerts contre des marks que de marks contre des francs, la valeur du franc en marks va baisser. Et, inversement, la valeur du mark en francs augmentera. Cela arrivera, par exemple, si les exportations françaises vers l'Allemagne sont en permanence inférieures aux exportations allemandes vers la France.

A partir de là les différents Etats peuvent convenir de deux systèmes : celui des changes fixes ou des changes flottants. Le premier système - appelé aussi système des parités fixes - était en vigueur dans le monde entier jusqu'en 1973. Les banques centrales de tous les pays — la Banque de France, la Bundesbank allemande, la Bank of England — garantissaient la valeur de leur monnaie. Quand un Français disposait d'un dollar, il était sûr de pouvoir l'échanger contre 5 francs ; et il était sûr de pouvoir acheter un mark avec 1,50 franc.

En fait, ce premier système était régulièrement agité de soubresauts : quand la monnaie d'un pays était continuellement plus offerte que demandée, il arrivait un moment où sa Banque centrale ne pouvait plus garantir sa valeur. Elle devait alors dévaluer sa monnaie. Ce fut le cas de la France en 1958 et en 1969. Le système des changes fixes se remettait à fonctionner alors avec de nouvelles valeurs.

Dans le système des changes flottants, au contraire, il n'y a plus de valeurs garanties, plus de limite à la hausse ou la baisse d'une monnaie par rapport aux autres. C'est le cas depuis 1973 pour un certain nombre de monnaies : le dollar flotte, avec une nette tendance à la baisse entrecoupée, comme cette semaine, de remontées, la livre flotte, le yen flotte (et monte sans arrêt). Seules les monnaies du Marché commun sont liées, après de multiples avatars, par des parités fixes, régulièrement remises en cause toutefois comme en témoigne la récente réévaluation (de 2 %) du mark par rapport à ses partenaires.

Aussi bon que l'or

Pourquoi ce changement ? Pourquoi est-on passé des changes fixes aux changes flottants ? Pour le comprendre il faut revenir sur le fonctionnement des changes fixes. Celui-ci est grandement facilité par l'existence d'un étalon, c'est-à-dire d'une monnaie (ou d'une marchandise) reconnue par tous comme ayant une valeur certaine, et acceptée en paiement à la place de n'importe quelle monnaie. Historiquement diverses marchandises ont eu ce privilège : des coquillages ou du bétail chez les tribus primitives, et surtout l'or jusqu'à nos jours. Le système de l'étalon-or pur — toutes les monnaies étant convertibles en or — n'a jamais fonctionné sous sa forme « brute » : les transferts d'or trop fréquents d'un pays à un autre auraient été singulièrement lourds. Dans la pratique s'est établi l'étalon de change-or : une monnaie papier était considérée comme « aussi bonne que l'or », en raison de la puissance industrielle et commerciale du pays choisi. Jusqu'à la Première Guerre mondiale ce fut sans conteste la livre britannique. Mais ce n'était qu'une convention tacite.

Entre les deux guerres la puissance économique britannique déclina. Celle des Etats-Unis monta. Après la guerre, on chercha comment reconstruire le système monétaire international. Allait-on revenir à l'étalon-or ? Ce n'était pas possible car les réserves en or de la plupart des pays étaient réduites à leur plus simple expression — un seul pays disposait à lui seul d'une abondante réserve d'or : les Etats-Unis. On institua donc — cette fois explicitement — l'étalon de change-or fondé sur le dollar. Une convention internationale de tous les pays — sauf ceux de l'Est — acceptèrent de considérer le dollar comme aussi bon que l'or. Et tout le commerce international fut fondé sur le dollar.

Tout alla bien jusqu'a la fin des années cinquante. Les Etats-Unis exportaient beaucoup plus qu'ils n'importaient car leur économie restait la plus moderne et la plus compétitive. Mais progressivement les économies européennes, allemande en tête, commencèrent à se redresser, à exporter, à faire concurrence aux Etats-Unis sur les marchés mondiaux. L'excédent commercial américain fondit. Mais — ce qui est beaucoup plus grave — les Etats-Unis abusèrent de la puissance que leur conférait le dollar-étalon. Ils émirent des dollars sans modération, sûrs qu'ils étaient que toutes les banques centrales les acceptaient comme de l'or. Pourquoi cette émission inconsidérée du dollar ? Pour financer les investissements américains dans le monde, les achats d'usines eu Europe, en Asie, en d'autres termes, l'expansion des multinationales américaines, l'impérialisme américain.

Bien vite, certains gouvernements se mirent à douter de la valeur-or réelle du dollar. Comment les Etats-Unis pouvaient-ils garantir qu'un dollar valait tant d'or — très précisément trente-cinq dollars pour une once, c'est-à-dire trente-et-un grammes — alors que le nombre de dollars-papier augmentait chaque année et que le stock d'or américain restait le même ? Mais seul de Gaulle jeta le trouble dans ce petit monde en réclamant aux Américains l'équivalent-or des dollars que détenait la France.

Puis les Américains abusèrent. A partir de 1971 leur balance commerciale devint déficitaire, les ventes de Boeing, d'ordinateurs, d'armes, de blé ne suffisant plus à compenser leur soif pour les biens de consommation japonais et allemands.

Tout autre pays aurait été contraint de prendre des mesures sérieuses car, très vite, il n'aurait plus eu de devises étrangères pour payer son excès d'importations. Mais



Sygma

Vérification sur la planche à dollars.

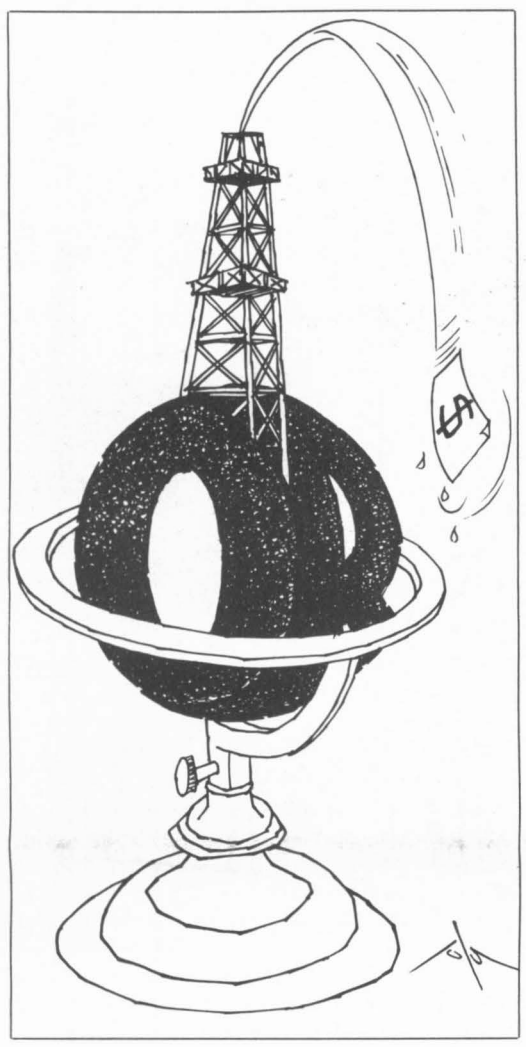

les Américains, eux, pouvaient continuer à payer leurs fournisseurs étrangers en dollars, la monnaie américaine restant acceptée aussi bien comme monnaie de facturation que comme monnaie de réserve. Aussi Nixon se contenta-t-il de prendre deux mesures. Tout d'abord, pour alléger, puis annuler le fardeau de la convertibilité (l'obligation de donner de l'or contre des dollars) il dévalua le dollar en 1971, puis suspendit purement et simplement sa convertibilité en 1973. Ensuite pour éviter d'avoir à défendre la valeur du dollar, il décida de le laisser librement flotter. Et il entraîna avec lui un grand nombre d'autres monnaies (livre, lire, peseta...) tandis que la France, l'Allemagne et quelques autres essayaient tant bien que mal et non sans échecs (1) de reconstituer un îlot de changes fixes dans ce qui était devenu l'océan des changes flottants.

Les faibles au fond du trou

Les changes flottants. On y était enfin venu ! Depuis des années, ils avaient des avocats. Aux Etats-Unis surtout. Mais aussi en France où certains se donnaient de l'importance en faisant l'éloge des changes flottants. Ce nouveau système devait assurer des adaptations en souplesse : en baissant une monnaie on devait faciliter les exportations de son pays et créer ainsi les conditions de sa propre remontée. Le tout « en douceur », sans « brutales » dévaluations.

De fait, il n'y a plus de dévaluation. Il y a, comme on dit, dépréciation constante de certaines monnaies et appréciation constante d'autres. En douceur, certes, mais ininterrompue ! Voyez la livre, la lire, le franc français et surtout le dollar depuis quelques mois. Voyez, et en sens inverse, le mark, le yen, le franc suisse. Le flottement tend à pousser les faibles au fond du trou, et les pays aux industries moins compétitives (Grande-Bretagne, France) sont de plus en plus mal en point. Au contraire, c'est le triomphe des industries modernes d'Allemagne et du Japon.

Et les Etats-Unis ? Leur industrie — et leur agriculture— restent tout de même puissantes ! Pourquoi le dollar baisse-t-il ? Pour deux raisons : d'abord parce que, malgré sa force, l'industrie américaine est de moins en moins compétitive, la productivité ne s'y élevant plus que très lentement. Ensuite parce que depuis 1973, depuis que le dollar flotte, le gouvernement américain n'a mis aucun frein à la création de dollars nouveaux. La pression des grandes sociétés, en particulier multinationales, s'exerçait en sens contraire : il fallait continuer d'exporter des capitaux, d'étendre l'empire économique. Il s'est créé une masse de dollars appartenant à des étrangers (fournisseurs des Américains ou bénéficiaires de leurs investissements) qui circulent complètement hors des circuits monétaires américains, que l'on se prête, et qui, par un mécanisme compliqué, font des petits. Ce sont les euro-dollars, les asio-dollars, les pétro-dollars. Leur somme atteint mille milliards— soit la moitié de la valeur de la production américaine d'une année. Ces dollars-là forment une espèce de nouvelle monnaie sauvage, complètement libre, sans gouvernement pour en contrôler l'évolution, une supermonnaie qui bouscule toutes les autres. Pas étonnant, dans ces conditions, que les dollars fondent sous la pression de leur propre multitude.

Et cet effondrement du dollar a une série de conséquences désastreuses. D'abord, plus il baisse plus les exportateurs de pétrole se sentent grugés : ils augmentent donc régulièrement le prix du pétrole brut en dollar, ce qui stimule sans arrêt l'inflation mondiale. D'autre part, cette monnaie fondante est de moins en moins crédible comme étalon. Aussi les détenteurs de dollars se reportent-ils sur les valeurs sûres, les terres, et surtout l'or dont le prix s'envole depuis 1971.

Habile tour de passe-passe

Comment en sortir ? Pour un pays seul, faire des propositions est audacieux, car tout dépend, dans ce domaine, d'un consensus international. Aussi le Parti socialiste a-t-il seulement esquissé quelques propositions qu'on peut développer ainsi : d'abord revenir aux changes fixes (avec certaines marges de tolérance et des délais) pour mettre un terme aux méfaits des changes flottants et pour que les exportateurs sachent que quand ils vendent à un prix donné en dollards ou marks, ils récupéreront une somme précise de francs. Ensuite créer un nouvel étalon fondé sur la principale monnaie, une sorte d'« écu » international. Celui-ci pouvant d'ailleurs être à nouveau fondé sur l'or. En effet, compte tenu du nouveau prix de l'or les réserves de métal jaune des divers pays ont été fortement réévaluées. L'Allemagne en possède 94,9 millions d'onces, soit une valeur de 37 milliards de dollars, la France 81,6 millions d'onces, la petite Suisse 83,3, etc. Il faudrait enfin réorganiser le Fonds monétaire international — créé en 1944 pour faciliter la reprise du commerce mondial — pour qu'il devienne réellement une Banque émettant sous contrôle international strict et égalitaire, une monnaie scripturale liée à l'étalon nouveau. Et que ses actions favorisent en particulier les pays pauvres.

Mais il faudrait surtout que la direction du F.m.i. ne soit pas exclusivement influencée par les autorités monétaires américaines...

On y revient toujours ! Toutes ces mesures seront sans effet si le raz de marée de dollars ne cesse pas. Et il ne cessera que si les principaux pays industriels, en particulier européens et japonais, n'acceptent plus d'être, bon gré mal gré, complices de la création inconsidérée de dollars. C'est ce que viennent de leur demander solennellement le « groupe des 77 », sorte de syndicat des pays sous-développés lors de la dernière Assemblée générale du Fonds à Belgrade. Les Américains, par un habile tour de passe-passe voulaient — veulent toujours ! — substituer des droits de tirage spéciaux sur le Fonds aux dollars dont eux-mêmes sont responsables et débiteurs. Ils feraient ainsi entériner à la communauté internationale leurs débordements monétaires pour pouvoir élargir librement leur empire économique. Les « 77 » ont dit non à cette réforme faite sur mesure pour les Etats-Unis. En l'occurrence la raison nous vient du « sud ». Mais nous devons rester vigilants, car derrière de savants discours techniques et un nuage de fumée, notre gouvernement s'apprête à céder à ce caprice américain. Oui, décidément, c'est étudié pour... ●

(1) Cet îlot s'appela le « serpent » parce que chaque monnaie pouvait quand même légèrement fluctuer par rapport aux autres, ce qui, pour l'ensemble, ressemblait aux ondulations d'un reptile. Le franc est rentré, puis sorti, puis rentré à nouveau dans le « serpent ».

Bourse : un casino où rien ne va plus

Quand Wall Street tousse, la Bourse française s'enrhume...

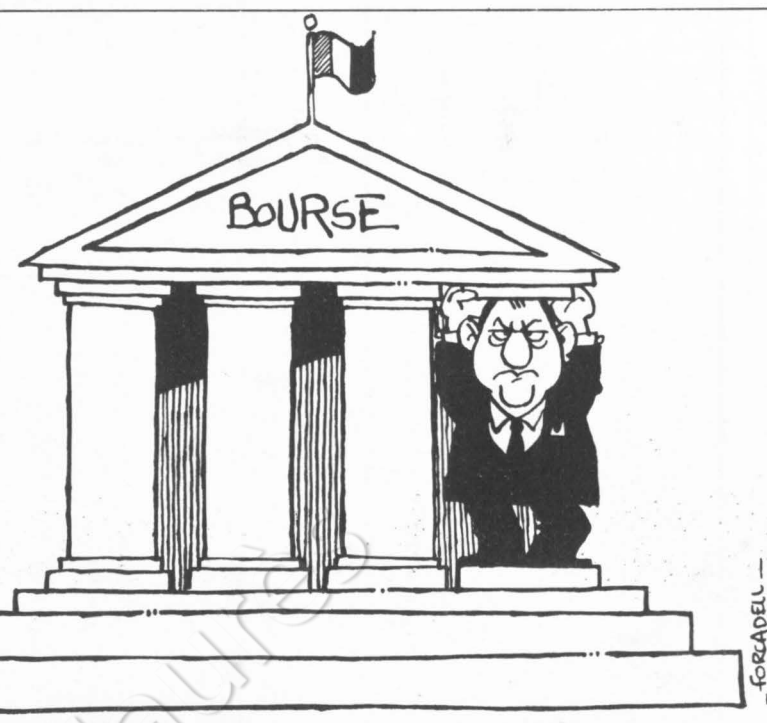

Keystone



Le vrai Jeudi noir, en 1929, à New York.

PAR JEAN MATOUK

LA baisse récente de la Bourse — 7,7 % en trois jours du 9 au 12 octobre — n'a qu'un lien assez lâche avec les soubresauts des monnaies.

La bourse des valeurs ou marché financier, au sens étroit (Wall Street à New York, le Palais Brognard à Paris) est un marché où s'échangent actions et obligations des sociétés anonymes. Théoriquement, elle sert à attirer l'argent des épargnants vers l'industrie et le commerce, en d'autres termes à financer les investissements. Théoriquement aussi, le prix d'une action fluctue selon les bénéfices annoncés ou attendus de l'entreprise correspondante.

Mais tout cela reste très théorique. Pratiquement, dix pour cent seulement des investissements d'un pays sont financés par le canal de la Bourse, deux pour cent par le marché des actions. En fait, la Bourse est un vaste casino où les spéculateurs les plus habiles— et les très grandes institutions financières (en France on les appelle les « institutionnelles »), conservent ou augmentent leur mise au détriment d'une masse de petits opérateurs qui n'ont ni le temps ni l'entregent ni l'information nécessaires pour gérer correctement leur patrimoine. Pour le plus grand profit des agents de change. Les cours des valeurs fluctuent irrégulièrement beaucoup plus sous l'effet des échos ou des nouvelles sensationnelles, d'événements politiques ou militaires, que pour des raisons économiques. Sur les petites bourses comme Paris c'est même absurde ; il suffit que le conseiller d'un homme politique de l'opposition annonce que celle-ci prendrait telle ou telle mesure si elle arrivait au pouvoir, pour que les cours baissent légèrement à Paris... !

Il n'y a qu'un mécanisme vraiment économique qui anime la Bourse : celui des taux d'intérêt. Quand ils s'élèvent, donc quand il devient intéressant de placer son argent à terme, de nombreux opérateurs vendent des actions pour se procurer de l'argent frais à placer. Cela provoque une baisse des cours.

C'est ce qui vient de se produire aux Etats-Unis. Le directeur du système de réserve fédérale (l'ensemble des douze banques fédérales jouant le rôle de Banque centrale aux Etats-Unis) a annoncé une série de mesures restrictives dont toutes concourent à faire augmenter les taux d'intérêt qui atteignent un record historique outre-Atlantique. Survenant après une phase de prospérité assez longue, ces mesures ont provoqué une baisse des cours à Wall Street. Et la petite bourse française — elle aussi prospère depuis plusieurs mois grâce, en particulier, aux avantages fiscaux concédés par René Monory — n'a pu que suivre la bourse de Wall Street. Quand Wall Street tousse, la bourse française s'enrhume.

Plus la peine de les brûler

Voilà tout le secret de ce que certains amoureux des formules choc ont appelé « l'effondrement boursier » ou le « mercredi noir ». Comme si la crise actuelle, les relations internationales actuelles, l'inflation actuelle avaient quelque rapport avec ceux de 1929. L'effondrement boursier de 1929 aux Etats-Unis concluait un retournement de conjoncture amorcé depuis 1926 et se produisait à la suite d'une ascension spéculative fantastique des cours, due à des rapatriements massifs de capitaux aux Etats-Unis. Et les prix baissaient déjà depuis plusieurs mois. Cette fois nous sommes au fond de la crise depuis 1975, il n'y a pas eu spéculation effrénée en Bourse, ni afflux (plutôt au contraire reflux) de capitaux aux Etats-Unis. Et les prix montent... !

Quand les commentateurs comprendront-ils qu'ils perdent leur temps à suivre les Bourses au jour le jour ? Elles ne reflètent même plus les mouvements de fonds. Les vrais événements économiques se passent ailleurs. Les Bourses ne mériteraient même plus qu'on les brûle... ! ●

Petites annonces

DEMANDES D'EMPLOI

Homme, licence droit, 27 ans, cherche poste (Mairies de préférence) région parisienne ou Paris. Etudiera toute proposition.
Ecrire au journal (12, cité Malesherbes, 75009 Paris) qui transmettra.

Couple 35 ans, militants socialistes, sans enfant, cherche gardiennage camp de vacances, stade ou école. Possibilité travaux d'entretien, maçonnerie, soudure à l'arc, travaux mécaniques, bois, électricité, plomberie. Chien berger allemand.
Roger et Louisette Venet. Tél. : 680.14.20.

Ingénieur 26 ans (Ecole centrale de Lyon) expérience chantier V.r.d., études de circulation, cherche poste ingénieur municipal.
S'adresser au journal sous le n° 260, 12, cité Malesherbes, 75009 Paris, qui transmettra.

Architecte, 39 ans, cherche à collaborer avec collectivité locale ou organisme para-public, région parisienne.
Ecrire au journal sous n° 250 (12 cité Malesherbes, Paris 9e) qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOI

Ville de Poisat (38320), 5 km Grenoble, crée Centre médical et/ou paramédical. 500 m2 + deux logements. Forme groupement privé ou mutualiste.
Ecrire à M. le maire.

Centre de loisirs municipal de Clichy-la-Garenne recherche directeurs (trices) stagiaires ou diplômés (es) pour poste d'adjoint de direction - les mercredis et vacances scolaires.
Adresser toute candidature à M. le maire de Clichy-la-Garenne, 92112.

DIVERS

C.e. Régie nationale des usines Renault peut accueillir dans maison familiale - Chambon-sur-Lac (Puy-de-Dome) capacité soixante lits.
— 2 classes de neige du 10 novembre au 15 décembre 1979 et du 5 janvier au 26 janvier 1980.
— 2 classes vertes ou quarante anciens travailleurs du 19 avril au 31 mai 1980.
Renseignements : C.e. Rnur,78, rue des Bons-Raisins, 92500 Rueil-Malmaison.

Directement du producteur

CHAMPAGNE
BARON FUENTE

Vigneron, 21 av. F.-Drouet
02310 Charly-sur-Marne

de 26,50 à 32,50 F (T.T.C. départ)
Prix pour comités et collectivités

Tarif sur demande.
Tél. : (23) 82.01.97

cinéma

N° 250 - OCTOBRE

SPECIAL RENTRÉE

●

Le cinéma français réduit aux constats

●

Le cinéma selon Werner Herzog

●

John Cassavetes

●

Entretiens avec Bernardo Bertolucci, Maurice Pialat et Jacques Davila

●

Et les films du mois au cinéma et à la télévision

●

En vente partout et 6 rue Ordener Paris 18e. Le N° : 14 F.

société

Des usines à vivre

Des logements, des bureaux, des commerces, une bibliothèque, un théâtre ... là où régnaient les métiers à tisser. C'est le pari de la Communauté urbaine de Lille

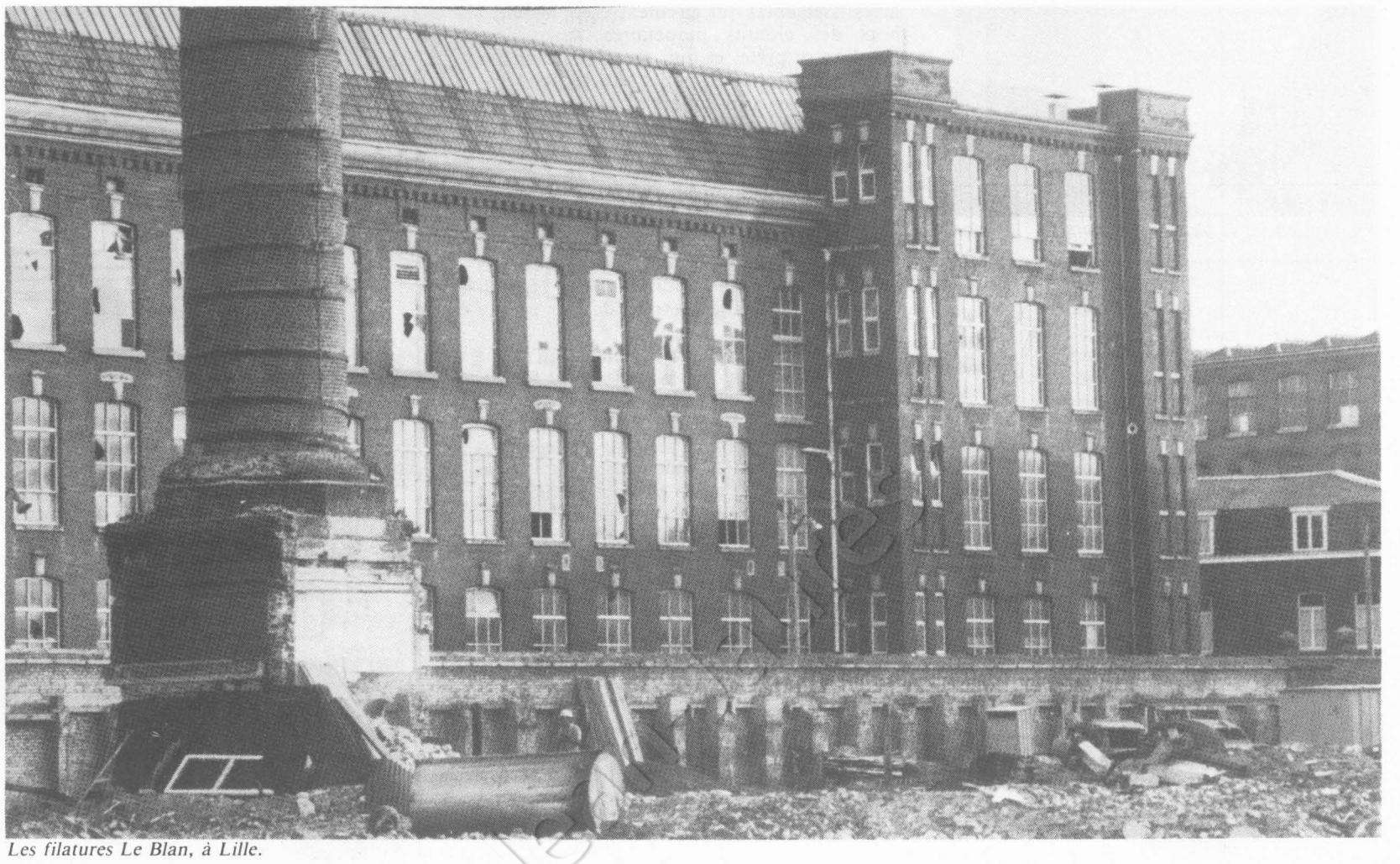

Les filatures Le Blan, à Lille.

PAR FREDERIQUE
DE GRAVELAINE

DES briques, des briques... Un mur de briques rouges, deux cents mètres de long, percé régulièrement de hautes fenêtres, sur quatre ou cinq étages. Une cheminée orgueilleuse, des tours, des frontons crénelés... Les filatures Le Blan, à Lille, représentent parfaitement cette architecture industrielle née en 1900 : usine-forteresse, monument écrasant par rapport aux maisons qui l'entourent. Petites, identiquement construites : les logements des ouvriers de la filature.

Cette masse, l'activité textile l'a désertée, grand vaisseau vide encore debout. Cela arrive tous les jours dans le Nord, région surindustrialisée dès le XIXe siècle, où crise et redéploiement multiplient les « friches industrielles ». Bien nommées parce qu'elles ont tendance à s'étendre en tache d'huile comme le délabrement appelle l'abandon et la ruine. La région Lille-Roubaix-Tourcoing compte au moins dix mille hectares de ces friches, au cœur des agglomérations. Qu'en faire ?

Le premier réflexe a été de démolir. C'est ce qu'a fait la ville de Lille, il y a dix ans, lorsqu'elle a acheté, dans le quartier de Moulins, l'usine Wallaert. On dit aujourd'hui que le bâtiment était en fort mauvais état... Les établissements Le Blan jouxtent ce terrain nettoyé sur lequel s'élèvent maintenant des petits immeubles H.l.m. en croix, sans grâce, briques et altuglass, un peu ridicules et déplacés. L'office H.l.m. de la Communauté urbaine de Lille, chargé de l'opération, n'était pas favorable, au départ, à une réhabilitation des bâtiments Le Blan. L'innovation inquiète toujours. Mais l'idée a fait son chemin : la mode n'est plus au bulldozer.

Du concours d'idées lancé par l'Office va sortir un programme complexe, passionnant. Celui de deux architectes, Reichen et Robert : cent logements, sur environ 10 000 mètres carrés, 5 à 7 000 mètres carrés de commerces, 2 500 de bureaux et 3 000 d'équipements publics.

Il y aura une bibliothèque pour enfants, dans l'ancienne chaufferie, et une pour adultes, une salle de spectacles, un musée avec les machines de la filature, une église, des ateliers d'artiste, une maison de quartier... Les logements, aux niveaux supérieurs, jouent avec la hauteur des étages : trois pièces en duplex ; quatre pièces sous toiture, avec une verrière au centre pour un jardin d'hiver. Des espaces pas comme les autres. Pourtant, ce sont des logements H.l.m., plus vastes qu'à l'habitude, ponctués de colonnes en fonte, aux sols splendides de briques claires.

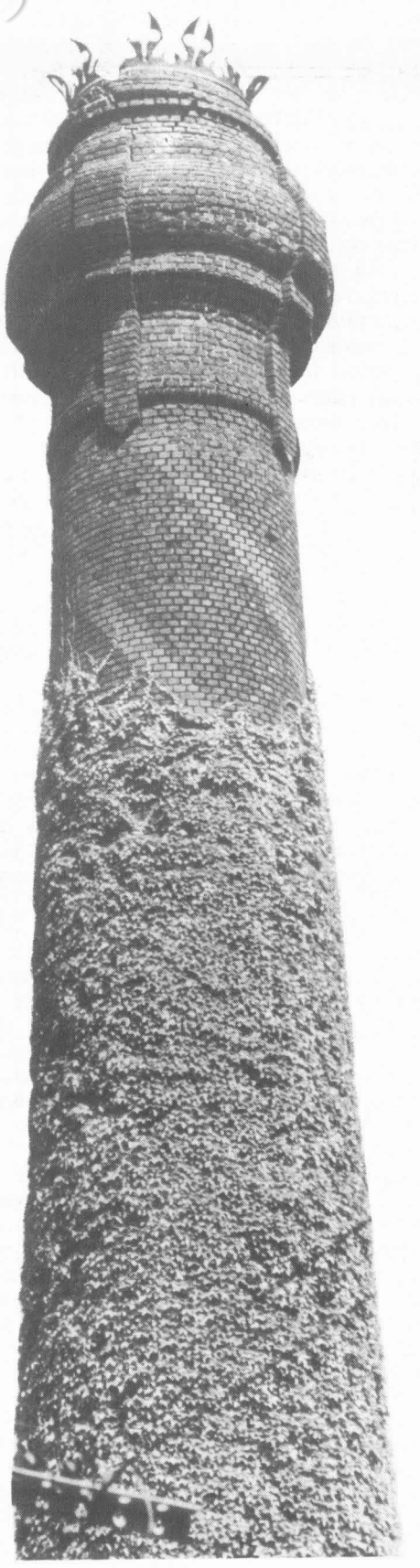

« Extérieurement, nous avons voulu développer le caractère monumental du bâtiment, raconte Bernard Reichen. Mais nous n'avons pas rigoureusement respecté l'architecture originale sur la façade la plus récente. » Percement d'ouvertures, terrasses en gradins, coursives et places : c'est un nouveau quartier qui va naître ici.

L'expérience lilloise est encore un cas isolé. Presque unique en France. Même si à Elbeuf la même équipe prépare un programme comparable. Peut-être va-t-elle débloquer les réticences. Car, tout en restant dans le cadre d'un financement H.l.m., l'opération va s'équilibrer financièrement, pas plus coûteuse qu'un chantier neuf. Au contraire : « S'il fallait construire à partir de rien un programme aussi complexe, cela serait beaucoup plus cher », constate Bernard Reichen. Sans compter l'attrait exceptionnel de l'ensemble, son originalité, sa beauté, sa richesse en équipements, « sa plus-value spatiale, historique et sociale ».

Quant aux questions techniques, elles n'ont pas soulevé de difficultés particulières. Chantier léger, sans gros œuvre, les travaux de la première tranche commencés au printemps dernier seront terminés au printemps prochain, avec six mois d'avance sur les prévisions.

Le patrimoine industriel du Nord passionne. La S.a.d.g. (Société des architectes diplômés, 100, rue du Cherche-Midi à Paris) lui consacre une exposition jusqu'au 30 novembre et l'Office culturel régional du Nord-Pas-de-Calais a organisé sur ce thème un colloque du 11 au 13 octobre.

La mode du retour aux sources, le goût des esthètes pour l'art nouveau ne justifient pas à eux seuls cet intérêt. Dans cette région, les problèmes posés par les friches industrielles sont plus brûlants qu'ailleurs, en raison de la forte urbanisation et de la brutalité de la crise. Et aussi de l'omniprésence de cette architecture. Tous les monuments, des écoles aux bâtiments religieux, s'en inspirent. Mélange de gothique, de roman, de flamand, son style a imposé la brique, matériau économique et résistant. A première vue monotone, la ville du Nord recèle mille richesses, pas de décoration plaquée mais la variété créée par des jeux de peintures, de vernis, de décrochements, de briques tournées dans tous les sens. Toujours, il y a un petit superflu.

Cette homogénéité a un sens. Elle repré-

sente, au sens théâtral du mot, la scène sans cesse revécue de la révolution industrielle. Si bien que le clocher de Hem ressemble à une cheminée d'usine.

Ici, l'usine est dans la ville. Souvent même, la ville s'est créée autour de l'usine, sur le modèle minier. En révélant tout des rapports de classe régnant dans cette société : la rue est aux bourgeois, au patron d'abord, à ses enfants, aux commerçants, par la force des choses. Les ouvriers, eux, vivent dans des courées. Petites maisons disposées en cercle autour de l'unique point d'eau, derrière les maisons « en front-à-rue », comme on dit ici.

L'usine-forteresse trahit déjà « la mentalité de seigneur des patrons » selon l'expression de Gilbert Ryon, militant C.f.d.t. « Pour eux, les hommes qui les entourent sont des larbins. Réciproquement, la classe ouvrière ressent un état de dépendance : elle tient du patron son travail et le travail, c'est tout ». Ou « comment l'homme souffre de la machine et s'y attache »...

Cette interdépendance, l'habitat la démontre. Jusque dans les petits jardins des corons, prétextes pour le patron à refuser les augmentations, puisqu'il n'est pas nécessaire d'acheter des légumes... Si bien que les villes du Nord, lorsqu'elles n'avaient pas de traditions antérieures à la révolution industrielle, ne sont pas de véritables villes, au sens de carrefours d'activités, de populations, de vie.

« Nous avons été perturbés dans nos gènes par la révolution industrielle, explique Pierre Mauroy, parlant de cette période « mutilante » et des « stigmates » qu'en portent Lille et sa région, « ébouillantées » qu'elles ont été par cette mutation brutale. « Nous étions un peuple de paysans et de tisserands, nous avons été précipités dans les mines, entassés dans les usines, dans des conditions effrayantes ».

Brutale, certes : Roubaix et Bruay, par exemple, ont vu leur population multipliée par quinze entre 1806 et 1895. De ce choc, de « l'infinie tristesse des paysages urbains », selon l'expression du maire de Lille, est née la révolte. Les idées socialistes ont pris racine dans ce pays de Flandre, indissolublement liées à ce patrimoine industriel, à cet habitat de courées, où se développe la solidarité dans la promiscuité comme la rose pousse sur le fumier.

Alors, prête à oublier, tentée de se souvenir, la population de la région a une attitude équivoque par rapport à son patrimoine. « Dans une décennie, les traces essentielles des cent premières années de l'ère industrielle auront disparu » disent les uns, eux qui cherchent à monter un écomusée dans la région de Fourmies. « Notre première préoccupation, c'est le plein emploi » disent les syndicalistes, craignant de voir leur région se transformer en musée industriel. Marcel Evrard, promoteur de l'éco-musée du Creusot, avance peut-être une solution à cette discussion : « Nous ne travaillons pas sur une société en voie de disparition mais sur le banal, le quotidien, le vivant qui, à être étudiés, inventoriés par la population elle-même, finissent pas devenir exotiques et poétiques ».

Réutiliser le patrimoine industriel, c'est donc à la fois « reconstruire la mémoire » et se donner un outil urbanistique. Ainsi la reconquête des centre-villes a-t-elle une chance d'aboutir. Pour l'instant, l'étalement en périphérie, sur l'espace agricole, l'emporte largement sur les mutations au cœur des agglomérations. La ville risque d'en mourir.

La balle est dans le camp des élus, comme l'explique René Youinou, maire d'Elbeuf. En reconvertissant une usine dans le centre-ville, il dit avoir choisi un type d'urbanisme et en tire les conséquences politiques : il a annulé une grande Z.a.c., prévue en périphérie, et modifié la politique commerciale de la ville pour favoriser l'implantation de petits commerces dans le centre.

Notre société semble saisie d'angoisse à l'idée de perdre la mémoire, de ne pas laisser de traces. Gare à la nostalgie, elle pourrait donner vie au mythe de l'âge d'or industriel ! Reconvertir le patrimoine industriel, au contraire, c'est reconstituer un morceau de ville. L'urbanisme, après tout, a toujours participé de l'art d'accommoder les restes. Notre demi-siècle saccageur l'a un peu trop oublié. ●

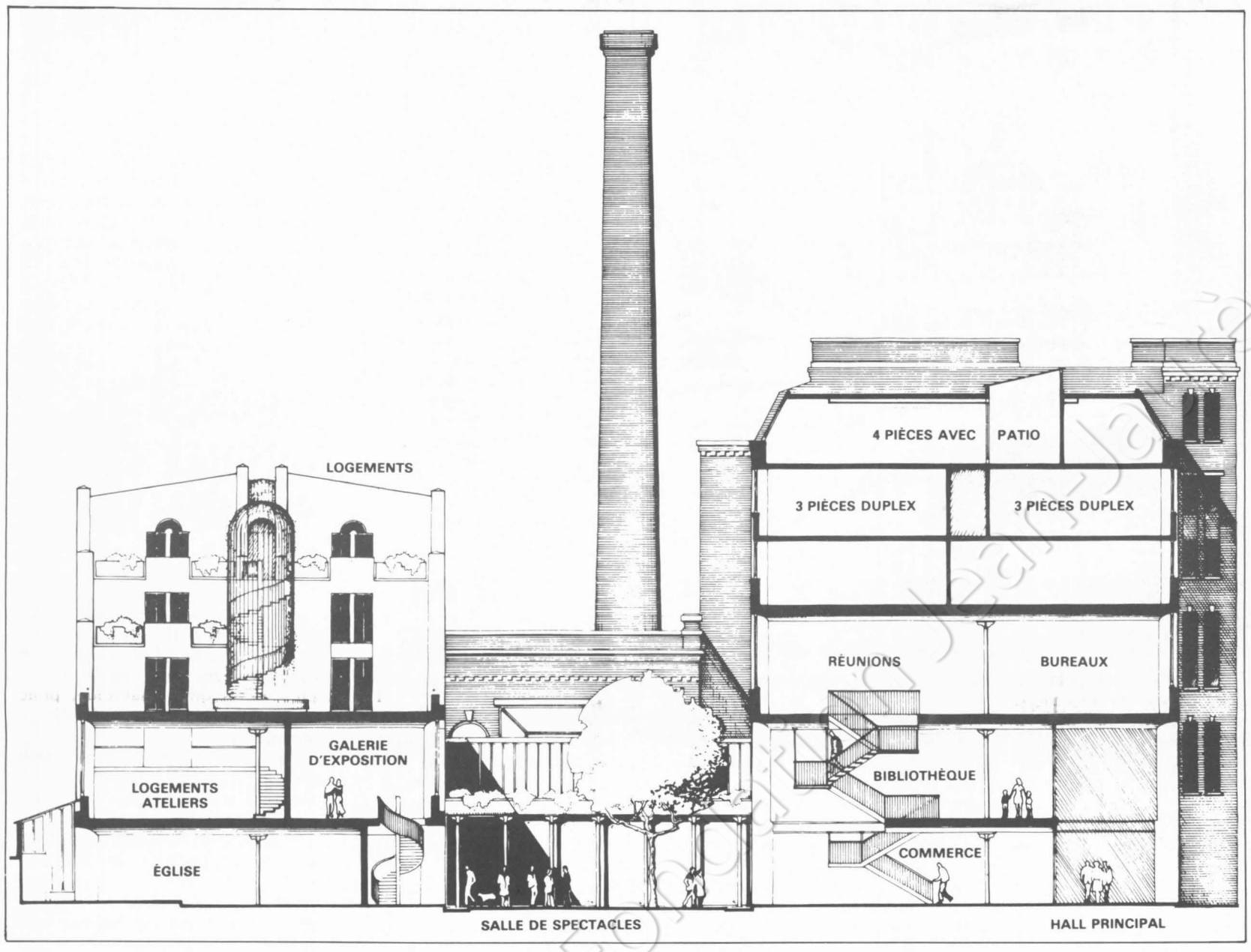



Les établissements Le Blan avant et après leur « réhabilitation. »

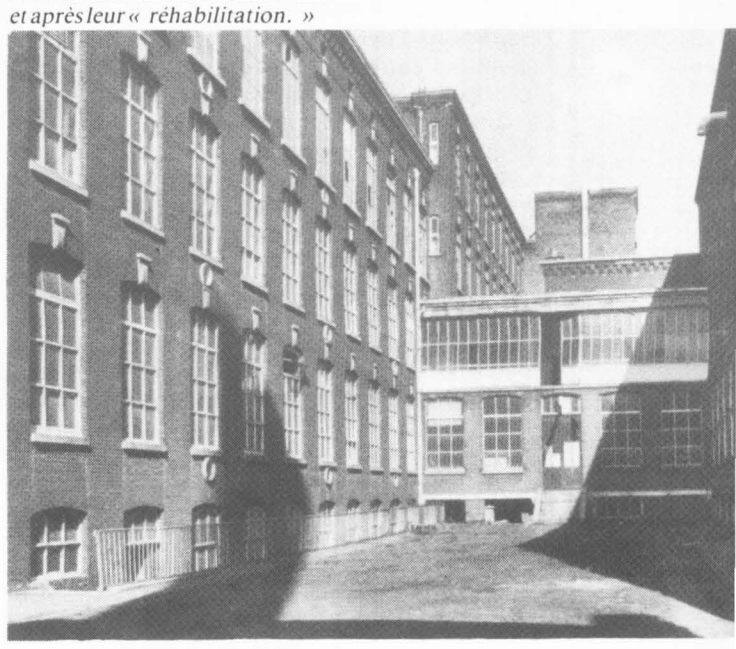

Un Fil Bleu à la patte...

Un avocat giscardien, promoteur de Radio Fil Bleu, attaque son parti en justice pour viol de ses propres statuts

PAR MARIE-JOSE BERNARDOT

L'affaire Radio Fil Bleu rebondit. Cette fois cela risque de dépasser le cadre du combat contre le monopole de la radio-télévision. François Chassaing, le principal promoteur de Radio Fil Bleu vient d'amorcer une petite bombe politique : militant giscardien, il assigne le Parti républicain en justice. Pour non respect des statuts... Cas unique dans les annales judiciaires depuis 1920 ! On se souvient des faits : lancée par une poignée de fanas de radio, François Chassaing en tête, Radio Fil Bleu émet pendant une dizaine de jours en juillet 1977. François Delmas, l'actuel secrétaire d'Etat à l'Environnement — qui venait de perdre la mairie de Montpellier —, en est le président. Son bras droit Willy Dimeglio est aussi de la partie. Puis brouillage, perquisition, saisie du matériel, inculpations. Une bataille de procédure commence. (A l'époque, l'Elysée voyait cela d'un œil favorable...) François Chassaing — qui est avocat — fondait sa défense sur deux points juridiques : d'une part la loi française ne prévoyait aucune sanction pour non-respect du monopole. D'autre part la Convention européenne pour la sauvegarde des Droits de l'Homme stipule la libre expression des opinions « par tous les moyens matériels ». Et cette législation européenne ratifiée par la France en 1974 a désormais force de loi. Les partisans de Radio Fil Bleu obtiennent un non-lieu en décembre 1977. Le Parquet fait appel. Nouveau non-lieu le 5 mai 1978. Mais le contexte politique a changé : c'est la droite qui conserve le pouvoir. D'où le vote de la loi Lecat sur le monopole, le 29 juillet 1978, qui institue des sanctions pour entraves du monopole : le premier argument de François Chassaing s'effondre. Et la même loi prévoit l'amnistie pour les précédentes atteintes au monopole. « C'était une excellente astuce, explique François Chassaing. Cela rendait irrecevable notre pourvoi en cassation. Car le deuxième argument — la législation européenne — lui, reste valable ! » C'est d'ailleurs sur cet argument que François Chassaing a bâti la défense d'une autre radio libre, « Radio Pomarède », à Béziers. « Le dossier est bloqué depuis un an, affirme l'avocat montpelliérain... on dirait que notre argumentation fait peur à l'appareil judiciaire ! »

Or, François Chassing n'en démord pas : il veut *sa* radio. Il fallait trouver autre chose. C'est chose faite et une nouvelle bagarre juridique va commencer. Sévère. Cette fois, c'est le militant politique qui intente un procès à son organisation. « La plupart des partis politiques — et en l'occurrence le Parti républicain — sont des associations loi 1901, explique François Chassaing. Dans ce cadre l'adhésion à un statut est un lien contractuel entre les membres de l'association, cela implique des devoirs mais c'est aussi une garantie pour les militants. »

Et l'avocat giscardien reproche à son parti d'avoir violé ses propres statuts. A propos des radios libres justement.

En effet, en novembre 1977, le Conseil national — l'organe délibératif du P.r. — avait voté une délibération en faveur des radios libres : cela devait même figurer parmi les vingt et une propositions concrètes du P.r. pour les législatives de mars 1978. « Bien sûr, admet François Chassaing, le P.r. était alors persuadé de perdre les élections ! » Mais trois semaines avant les élections, changement de programme — sans doute les perspectives politiques s'étaient-elles modifiées... — le Bureau politique supprime la référence aux radios libres. Et après les élections le P.r. met en œuvre une politique exactement contraire aux délibérations de son Conseil national. Ainsi Roger Chinaud, président du groupe parlementaire, s'oppose-t-il à la proposition de loi pour la liberté de la radio, déposée en juin 1978 par Alain Madelin, député P.r. d'Ille-et-Vilaine. Ainsi en juillet 1978 le bureau politique du P.r. donne-t-il aux députés giscardiens la consigne de voter la loi Lecat.

« Tous les faits concordent, ajoute François Chassaing, après les élections le P.r. a tout fait contre la liberté de la radio. Or les statuts sont formels : le bureau politique doit exécuter les décisions prises en Conseil national... » C'est donc en tant que militant que François Chassaing demande à la justice la « condamnation sous astreinte » de son parti. En clair : si les juges lui donnent tort, le P.r. devra payer des amendes quotidiennes jusqu'à ce qu'il se décide à respecter ses engagements.

Pour corser l'affaire, c'est François Delmas, ministre, ancien président de Radio Fil Bleu et grand ami de François Chassaing (!) qui sera assigné en justice... en sa qualité de responsable départemental du P.r. Et l'avocat giscardien qui n'a décidément pas peur des contradictions — « il a été élevé chez les jésuites... », précise l'un de ses anciens compagnons de la corpo de droit — a confié la défense de son dossier à Philippe Roussel, brillant avocat du barreau de Montpellier... et actif militant du R.p.r. ! Un joli sac de nœuds, non ? ●

Travailleurs en lutte

SOMME : UNION CONTRE LE GROUPE WILLOT

La monoindustrie, Max Lejeune et les frères Willot, autant d'accusés pour les dix-neuf municipalités picardes qui viennent de démissionner et pour les syndicats. Actuellement, près de deux cents des mille emplois de la vallée de la Nièvre sont menacés de disparition.

Le groupe Agache-Willot avait acquis, on s'en souvient, les affaires du groupe Boussac. Parmi celles-ci, la société Boussac-Saint Frères (B.s.f.), fileuse et tisseuse de jute, représente la seule et unique industrie des cantons de Domart-en-Ponthieu et de Picquigny, entre Abbeville et Amiens.

En 1974, B.s.f. employait 3 995 personnes. En 1979 il n'en reste plus que 3 075, soit une perte de 24 % en cinq ans.

Le 23 septembre, la direction de B.s.f. annonçait cent soixante-sept « mutations », partie pour Abbeville (distant de trente kilomètres) et partie pour Doullens (une quarantaine de kilomètres), dans le secteur filature de l'usine d'Harondel à Berteaucourt-les-Dames.

Selon la direction, les tisserands habitant Pont-Rémy, près d'Abbeville, seraient reconvertis en fileurs à Abbeville, et les fileurs de Berteaucourt en tisserands à Harondel. Première manifestation : du fait du reclassement, il y aurait perte de salaire, recyclage donc formation professionnelle, donc coût pour l'entreprise. Cas rare, le comité d'entreprise ne vote pas les crédits à la formation permanente.

En parallèle, une entreprise d'Abbeville, Schlumberger, « mute » cent soixante-dix personnes... à Mâcon (Saône-et-Loire) ; autrement dit supprime ces emplois pour la capitale du Ponthieu. Max Lejeune, sénateur-maire d'Abbeville annonce, avec une certaine imprudence, qu'une partie des emplois de la vallée de la Nièvre vont profiter à sa ville. Collusion ?

Ce dont on est sûr, c'est que les cent soixante-sept mutants d'Harondel se retrouveront dans les villes de Max Lejeune (U.d.f.) et de M. Massion (sénateur-maire U.d.f. de Doullens).

Les syndicats grondent. Comme nous le disait un militant C.g.t. d'Harondel : « Ils ne veulent pas se battre contre Abbeville, mais n'acceptent pas non plus ni la concurrence entre les usines du groupe ni de crever. »



Car la direction joue sur tous les plans. Ayant coutume d'arguer de la désunion syndicale, elle a reçu, la semaine dernière, un cinglant démenti lorsqu'à l'appel des syndicats les travailleurs se sont immédiatement mobilisés pour empêcher le départ d'un camion de fil vers une autre usine du groupe. Le fil pouvait en effet, et devait, être tissé sur place.

Manifestations, opérations coups de poing, grèves tournantes, blocage de la R.n. 35 à Flixecourt, toute la panoplie d'actions syndicales sera employée pour empêcher le déménagement d'Harondel. Car il s'agit d'une usine qui a été récemment modernisée. Surtout, les syndicats s'inquiètent : ce déplacement n'est-il pas annonciateur d'autres fermetures ? La direction, quant à elle, fait le mort et refuse de recevoir les journalistes.tes.

Avec une unanimité assez rare, dix-huit municipalités du canton de Domart sur vingt (cinq P.s. et apparentées, deux R.p.r., trois U.d.f., et huit sans étiquette) et une municipalité du canton de Picquigny ont démissionné. Seuls le maire communiste et ses deux adjoints de l'Etoile ont refusé de démissionner (alors que leurs dix conseillers l'ont fait) parce que, comme le dit Pierre Ringot, secrétaire fédéral du P.c. : « Ce qui nous occupe, c'est de respecter le contrat passé avec la population. » Hypocrisie d'autant plus curieuse que la loi prévoit la démission totale d'une équipe municipale dès lors que la moitié de ses membres la quittent.

Pour ces municipalités, la situation est dramatique. Du fait de la monoindustrie, la vallée appartient en effet à Saint-Frères. Que ce soient les logements, la maternité, les cars de ramassage, et, bien sûr, la taxe professionnelle, principale ressource des finances locales, tout vient de B.s.f. En cas de liquidation, la vallée dans son ensemble est condamnée.

Les élus — dont le maire de Canaples, Gilbert Temmermann (P.s.) également conseiller général — vont tenter de remuer ciel et terre avant l'échéance. Mardi dernier, ils devaient être reçus par le préfet de la Somme. Le 23 octobre, ils ont prévu un déplacement à Paris afin d'essayer d'être reçus par le ministre de l'Industrie.

De l'ensemble de ces actions dépendra en fait la vie ou la mort de la vallée. Mais, au-delà de leur cas personnel, ils savent que ce danger d'être liés à une unique entreprise ne leur est pas propre. Parce que le groupe Willot semble plus intéressé par ses affaires à l'étranger que par la restructuration des entreprises qu'il rachète en France.

ALSTHOM : PREMIERE VICTOIRE

Vendredi, c'était fête à Belfort. Une dizaine de milliers de personnes ont manifesté pour soutenir les travailleurs de chez Alsthom, en grève avec occupation de leur usine depuis le 27 septembre (voir « l'Unité » n° 352). Ceux-ci venaient de remporter le jour-même une importante victoire. La direction d'Alsthom avait engagé une action en référé, au nom de « la liberté du travail », pour obtenir l'évacuation de ses locaux. Le tribunal des référés, présidé par Madame Rozet, ne l'a pas suivie sur ce terrain. Les attendus de son jugement, dont il faut espérer qu'ils feront jurisprudence, ont fortement déplu à la direction d'Alsthom — et sans doute à de nombreux patrons. Elle a donc décidé de faire appel.

Le tribunal a nié qu'il y ait manquement à la liberté du travail dès lors que, le lundi précédent, l'ensemble du personnel avait été invité à se prononcer à bulletin secret, la majorité des votants choisissant la poursuite de l'action et 40 % des travailleurs s'étant abstenus. « Il n'y a nulle urgence, dit le jugement, à faire assurer le respect de la liberté du travail de ceux qui ont participé à la consultation alors qu'ils ont manifestement entendu se soumettre à la décision majoritaire... Eu égard au désintérêt affiché par les abstentionnistes, il ne peut être affirmé qu'il a été porté atteinte au libre exercice de leur activité professionnelle. »

Restait l'autre argument de la direction : l'atteinte à la propriété. « L'ordre, précise un attendu, règne à l'intérieur des locaux dont la sécurité et la propriété sont convenablement assurées sans péril immédiat pour les bâtiments et le matériel... » Autrement dit, la propriété privée ne subit chez Alsthom aucun outrage irréparable.

En conséquence, le tribunal s'est déclaré incompétent et n'a pas prononcé l'évacuation. Pour fêter cela, le lendemain, certains grévistes sont allés déguster en douce, à la luxueuse auberge du Lion, le saumon fumé prévu pour fêter le centenaire de l'usine occupée. Détail : les ouvriers n'étaient pas invités au banquet.

DEUX FRONTS A SAINT-OUEN

A Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) les travailleurs se battent sur deux fronts : à la Salta et chez Alsthom. Des deux côtés, la vie chère, l'austérité et la baisse du pouvoir d'achat sont mises en accusation.

La Salta, c'est l'entreprise du groupe Hersant qui distribue « France-Soir ». Depuis le 5 octobre, les camions ne sortent plus. Les deux cent cinquante salariés, avec leurs syndicats, la C.g.t. et F.o., se sont mis en grève. Parce qu'ils en ont ras l'bol de faire des doubles journées pour avoir une paie décente, et cela six ou sept jours d'affilée avant d'avoir un jour de repos. A l'heure des négociations sur la durée du travail, ils demandent à ne pas faire plus de quarante heures par semaine en cinq jours pour un salaire de trois mille francs par mois.

Pour obliger la direction à sortir de son mutisme, la section socialiste de Saint-Ouen et Gilbert Bonnemaison, maire d'Epinay et président du groupe socialiste au Conseil régional, ont posé une question écrite au préfet et à Robert Boulin, ministre du Travail. De toute façon, pour les grévistes, pas question de reprendre le travail sans avoir négocié très sérieusement leurs revendications avec leur employeur.

Schéma presque similaire chez Alsthom qui emploie deux mille salariés à Saint-Ouen. A la suite des grévistes de Belfort, ils ont arrêté le travail le 11 octobre : 9 % d'augmentation pour l'année alors que l'indice Insee va s'envoler à 12 %, c'était vraiment de la provocation. Avec la C.g.t. et la C.f.d.t., ils ont dégagé quatre revendications prioritaires : trois cents francs de prime pour tous ; le treizième mois, une cinquième semaine de congés payés et trente-cinq heures de travail hebdomadaire. Le matin du 16 octobre encore, une délégation de la section socialiste de Saint-Ouen est venue discuter avec les grévistes. Deux jours auparavant, sur la place du marché, des militants socialistes ont saisi l'occasion de la venue des grévistes d'Alsthom pour organiser un soutien financier en leur faveur.

à propos de haute fidélité . . .

SI vous pensez pouvoir choisir une chaîne stéréophonique comme un réfrigérateur, un téléviseur ou une voiture en sélectionnant telle marque ou tel modèle, vous faites fausse route.

La vraie chaîne Haute Fidélité n'existe pas toute faite, elle se compose, s'harmonise, s'équilibre. Elle implique une RECHERCHE du meilleur rapport qualité/prix, de la meilleure adaptation à VOS Conditions d'Ecoute. Elle constitue toujours un CAS PARTICULIER.

SI vous croyez qu'il faut, pour s'équiper, dépenser au moins 10.000 F., vous vous trompez également. Un professionnel, disposant de TOUTES LES MARQUES et s'alignant sur les prix les plus bas, vous composera avec objectivité de VRAIES chaînes en VERITABLE Haute Fidélité à partir de 6.000 F. Cela dit, un ensemble à 20.000F., et plus, peut parfaitement se justifier et nous en vendons. Beaucoup . . .

SI vous vous dites, enfin, que le DISCOPHILE CLUB n'est après tout qu'un revendeur parmi tant d'autres, vous êtes très loin de la réalité car, premier en date et en importance, depuis 23 ans, parmi les rares spécialistes dont l'activité est consacrée à la seule Haute Fidélité, nous vous offrons ce que rien ne remplace : L'EXPERIENCE et la REPUTATION.

Nos clients sont surtout les amis des amis satisfaits. A ce titre, ils recherchent avant tout la SECURITE : Celle d'être conseillé honnêtement et avec compétence, celle de pouvoir comparer des chaînes et des magnétoscopes sans engagement, celle d'obtenir une Garantie et un Service après-vente sérieux.

DISCOPHILE CLUB DE FRANCE

6, rue Monsieur le Prince - 75006 PARIS (Carrefour de l'Odéon) – Tél. 325.23.76 – 10 h. à 19 h. 30 (sauf lundi)

le spécialiste hifi et vidéo le plus important et le moins cher de la rive gauche

Panama : Yankee go home

Le 1er octobre dernier, les "Yankees" ayant quitté la zone, les Panaméens récupéraient leur canal. Blanche Manuel assistait à la fête

PAR BLANCHE MANUEL

(de notre envoyée spéciale)

« DE que se van, se van ! » « Pour s'en aller, ils s'en vont ! » Martelée, répétée, affichée, cette phrase-slogan a le mérite de la conclusion. A Panama, le 1er octobre, le « ils » désignaient les Nord-Américains, ceux qui depuis 1903 occupaient la « zone du canal », véritable enclave étrangère séparant le pays en deux. Et c'est la quasi-totalité des deux millions de Panaméens qui ce jour-là ont pensé, murmuré et crié ce slogan.

Car le canal est plus qu'un symbole. Tout à la fois espace, zone militaire, source financière, le « canal » résume l'histoire contemporaine du pays, de sa dépendance, de ses luttes. « Je ne veux pas rentrer dans l'histoire, je veux rentrer dans la zone du canal » : le programme-boutade du général Omar Torrijos avait été avant le 1er octobre le rêve commun de tous ceux qui, ce matin-là, marchaient vers Albrook, ex-base aérienne nord-américaine de la zone où avait lieu la cérémonie de passation de souveraineté.

Depuis qu'au début du siècle les Etats-Unis obtinrent à perpétuité la direction, l'administration et l'occupation militaire d'une bande de 1 432 km², un morceau de leur pays avait échappé aux Panaméens. Et la « zone » n'avait, depuis, plus rien à voir avec l'Amérique latine. Ici tout était « yankee » : les maisons, les pelouses, les golfs, les églises, les banques, les supermarchés, tout rappelait d'autres villes situées au nord de Rio Grande. Il fallait que les dizaines de milliers de Nord-Américains résidant à Panama, surveillant le canal, les Panaméens, mais aussi l'ensemble des pays latino-américains grâce à la présence de nombreuses bases militaires et de l'école anti-guérilla, se sentent chez eux. Les grandes puissances savent que leurs mercenaires n'aiment pas l'exil, qu'il est nécessaire de reproduire partout où on a besoin d'eux un environnement leur permettant d'être sûr de leur supériorité, celle de leur mode de vie. Panneaux indicateurs écrits d'abord en anglais, produits exclusivement « made in U.s.a. », une fois le grillage franchi on changeait de monde. Mais la présence ne se limitait pas à la reproduction d'un type de vie. Elle était surtout économique et militaire : la propriété privée, surtout lorsque le propriétaire est une grande puissance, a une logique étrange : le canal était un Etat dans l'Etat, mais un Etat plus puissant que l'Etat national. Comment dès lors s'étonner de la force du nationalisme de ce peuple ?

Janvier 1964. L'émeute dure trois jours. Bilan vingt-deux morts. Les Etats-Unis ne sont pas tendres avec les peuples des « chasses gardées ». Mais les Panaméens n'oublieront pas. En 1968, lorsqu'Omar Torrijos prend le pouvoir à la suite d'un coup d'Etat, la récupération du canal est son objectif numéro un. Il lui devra l'essentiel de sa popularité, de sa légitimité.

« Dans dix minutes, il est à nous. » Le 30 septembre à 23 h 50, arrêtée à un feu rouge, une voiture de gardes nationaux. Après les coups de klaxon pour attirer l'attention, cette petite phrase. Et la joie, les sourires. Toutes la journée des cars étaient arrivés à Ciudad-Panama, transportant ceux de l'intérieur qui voulaient assister à ce petit morceau d'Histoire que le monde a superbement ignoré. Qui a décrit ce nouveau recul nord-américain ? Qui a dit la joie de ce peuple ? Sur deux millions d'habitants, deux cent cinquante mille personnes se sont retrouvées « dans la zone » face aux tribunes officielles. Paysans, pompiers, étudiants, une foule énorme, criarde, colorée, faisait face à Walter Mondale, le vice-président des Etats-Unis.

La négociation avait duré longtemps. Toutefois, le numéro un de la délégation panaméenne, utilisant les contradictions de la politique étrangère nord-américaine, les soutiens internationaux, avait fait montre d'une sûreté étonnante. Peu formaliste, n'hésitant pas à malmener les règles du savoir-vivre protocolaire, on raconte — les légendes ont toujours un fond de réalité — qu'il aurait dit, le jour de l'ouverture des négociations, à Jimmy Carter qu'il devait trouver impatient : « Le capitaine doit rester calme dans la tempête. » Et les Panaméens sont restés calmes. Le 7 juillet 1977, un nouveau traité était signé, le 1er octobre 1979, il devenait effectif. Au terme du traité Torrijos-Carter, il ne restera plus, au 31 décembre 1999, aucun signe de l'ancienne présence du « grand frère du Nord » dans la zone.

« Nous avons obtenu ce qu'il était raisonnable d'espérer. » Dix fois des officiels panaméens m'ont répété cette phrase.

Le possible, c'était dans un premier temps récupérer 70 % des terres — dont les ports de Balboa et de Cristobal aux deux extrémités du canal — et, surtout, modifier les règles du jeu financier. Car, en 1977, les Etats-Unis avaient versé à la république de Panama 2,3 millions de dollars. En 1980 les revenus perçus directement s'élèveront au minimum à soixante millions de dollars ! Belle différence pour un pays qui fit partie longtemps de ce qu'il était convenu d'appeler les « Républiques bananières »...

Mais le plus étrange dans cette cérémonie était l'absence de la Garde nationale et de celui qui en est le chef incontesté, le général Torrijos. Dans un continent où les militaires tiennent le plus souvent le haut du pavé, la Garde nationale est, en 1978, rentrée dans ses casernes. Il y a aujourd'hui à Panama une Assemblée nationale élue, un président de la République élu — en même temps chef du gouvernement. Et cette « petite armée » — neuf mille hommes seulement — a su se faire discrète ! Pourtant, elle n'est pas à « l'écart ». C'est une armée politisée — elle organise des conférences avec des syndicalistes... pour la formation de ses cadres ! Autre signe d'originalité sur ce continent : il est difficile de dire le grade d'un soldat tant les signes extérieurs de la hiérarchie sont rares...

C'est cette armée qui va partager avec ce qui reste des forces américaines la protection du canal. Car ce dernier reste l'axe du pays, même en ce qui concerne la vie économique. Et les 10 % de la population active qui sont soit chômeurs, soit « sous-employés » regardent de ce côté-là. Des projets existent pour rendre le canal plus rentable : approfondissement, construction d'une route et d'une voie ferrée parallèles, d'un oléoduc Atlantique-Pacifique, d'une zone industrielle franche. Tout cela, pour les Panaméens, c'est du travail, l'espoir de quitter un jour les bidonvilles — toujours importants malgré un programme de constructions sociales. Pourtant cela ne suffira pas. Et il est difficile de créer des emplois, une industrie compétitive lorsque le marché intérieur se limite à deux millions d'habitants.

Or, les revenus du canal ont une limite : avec la crise du commerce international, le trafic a diminué, et par ailleurs le péage est ridiculement bas, favorisant les deux principaux utilisateurs, Etats-Unis et Japon.

Le succès du gouvernement panaméen a donc des limites précises. Les Etats-Unis ont, certes, rendu une part du canal et se sont engagés à le rendre, à terme, en totalité. Mais la marge de jeu dont disposent les autorités de Panama est réduite : la force du « grand frère » n'est pas que militaire. Elle est aussi économique, diplomatique, idéologique. Le 1er octobre dans la joie de la fête, certains pouvaient l'oublier. A la tribune du gouvernement ils devaient être rares à pouvoir le faire. L'absence de Torrijos était révélatrice. Ayant choisi de demeurer caché ce jour-là « en quelque endroit de notre territoire souverain » — paraphrasant les textes des mouvements de guérilla — il rappelait à ceux qui sont « entrés dans la zone du canal » que les épreuves n'étaient pas terminées. Une manière comme une autre de dire « continuons le combat ». ●



Sygma

Cuba : fin des grandes manoeuvres

La mini-crise avait pour but de torpiller le sommet des non-alignés (ce qui a échoué) et de renforcer la présence militaire américaine dans la région (ce qui a réussi)

PAR FRANCIS PISANI

ALORS que Washington renforce sa présence militaire à Cuba même et dans les Caraïbes, il est temps maintenant de parler de la mini-crise déclenchée par le gouvernement américain à propos de la brigade soviétique stationnée à Cuba.

L'histoire et l'explication sont assez simples. Les motivations ont aujourd'hui l'avantage d'être claires. La crise est déclenchée début septembre à la suite d'un coup de téléphone anonyme — sans doute venu d'un membre de la C.i.a. — qu'aurait reçu le sénateur Frank Church. Plutôt libéral, président de la commission des Affaires étrangères, il a sauté sur l'occasion pour « durcir » son image et tenter ainsi d'assurer une réélection qui s'annonce difficile. Le sénateur « révèle donc au monde stupéfait » la présence d'une brigade soviétique de six mille hommes à Cuba. On se croit revenu en 1962. En fait, on apprendra par la suite que les soldats en question ne sont que deux mille six cents, que leur présence était prévue par les accords Kennedy-Khrouchtchev et qu'ils sont sur l'île depuis dix-sept ans — ce que confirme implicitement Cyrus Vance quand il dit : « Le maintien du « statu quo » est intolérable. » Elle constitue en effet une sorte de garantie pour les Cubains puisque toute intervention nord-américaine sur l'île deviendrait ainsi directement une affaire Etats-Unis-U.r.s.s. Rappelons en outre que les soldats soviétiques à Cuba étaient vingt mille en 1962 et que, au moment du déclenchement de la crise actuelle, les soldats américains présents dans l'île étaient deux mille deux cent quatre-vingt-six (1 850 marins, 420 « Marines » et 16 garde-côtes). Aujourd'hui, grâce à toute cette affaire, ils vont voir leur nombre porté à près de quatre mille avec la venue, théoriquement temporaire, de 1 800 « Marines » envoyés de la base de Camp Lejeune en Caroline du Nord.

Car tel était en fait le but de la manœuvre : renforcer la présence militaire nord-américaine dans les Caraïbes au moment où peuples et gouvernements de la région manifestent de plus en plus clairement leur volonté d'indépendance et d'autonomie. Les cas les plus clairs étant ceux de Panama, qui vient de recouvrer la souveraineté dans la zone du canal et du Nicaragua. Y a-t-il un geste plus manifestement impérialiste ? Mais la manœuvre est habile puisqu'elle permet de mettre sur le dos des Cubains la responsabilité de cette affaire.

Les cinq principales mesures annoncées par Carter sont les suivantes : accroissement de la surveillance électronique sur Cuba, « protection » accrue par les Etats-Unis des pays de la région, création d'un nouveau quartier général pour les Caraïbes en Floride, multiplication des manœuvres militaires à Guantanamo en plein territoire cubain, aide économique aux pays de la région pour essayer de les aider à « mieux résister à une éventuelle domination communiste ».

Déclenchée exprès à la veille de la réunion des chefs d'Etat du tiers monde à La Havane, la crise avait donc pour objectif de torpiller le sommet des non-alignés (ce qui a échoué) et de renforcer la présence militaire nord-américaine dans la région (ce qui a réussi).

Interrogeons-nous sur la substantielle différence qui existe au regard de la souveraineté des Etats, entre la présence à Cuba des deux mille cinq cents Soviétiques (dont Fidel Castro vient de rappeler qu'ils partiraient immédiatement, si son gouvernement le demandait) et les deux mille cinq cents Nord-Américains. Ceux-ci demeurent sur l'île contre la volonté exprimée du peuple et du gouvernement, grâce à des accords passés avec un régime antérieur dont la dépendance vis-à-vis de Washington ressemblait à celle de Somoza. Vingt ans après, le gouvernement des Etats-Unis ne supporte toujours pas l'indépendance dont font preuve les Cubains à l'égard de leur vision de ce que doivent être les Caraïbes, l'Amérique latine et le monde. ●

La caverne de Pablo Picasso

Une succession exemplaire : grâce à Jacqueline Picasso nous sommes tous devenus les enfants de Pablo

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

UN jour, à la fin de sa visite à une exposition d'œuvres d'enfants, Picasso se tourna vers l'organisatrice de la manifestation : « Moi, je n'ai jamais fait de dessin d'enfant. A douze ans je dessinais comme Rafaël. » Ses œuvres de jeunesse, réunies pour l'essentiel dans un palais de la Calle Montcada à Barcelone, prouvent qu'il disait vrai. Sûr de son art et de sa virtuosité à un âge où d'autres maîtrisent à peine leurs gribouillages, il s'est offert le luxe d'un parcours pictural étonnant : près de quatre-vingts ans de recherche et de perpétuelle remise en question. Huit décennies de labeur, souffrance et plaisir mêlés. A sa mort, le 8 avril 1973, après avoir passé sa dernière nuit à peindre dans son atelier, il laissait derrière lui un trésor fabuleux : plus de dix mille tableaux et des dizaines de milliers de dessins. Mais où avait-il semé cette inestimable moisson ? Où la retrouver ?

Les proches savaient. Jacqueline Picasso, bien sûr. Mais aussi les poètes Jacques Prévert et René Char. Et le journaliste Pierre Daix. Et l'avocat de Pablo, Roland Dumas. Sans oublier le couple Edouard Pignon - Hélène Parmelin. Ils savaient tous que Picasso n'avait pas tout dispersé. Dès le début presque, en tout cas dès sa rencontre avec le jeune marchand Daniel-Henry Kahnweiler, dans les premières années du XXe siècle, Picasso avait pris l'habitude de ne pas tout vendre, de garder pour lui, de constituer patiemment sa réserve personnelle de Picasso. Il conservait systématiquement tout ce qu'il exécutait chaque année en octobre, autour de la date de son anniversaire. Il refusait de vendre tout ce qui touchait à ses enfants et aux femmes avec qui il vivait. Il ne se séparait pas des œuvres qui, dans une série ou pour une époque, lui semblaient les plus abouties, les plus réussies. Ses proches le savaient : Picasso avait mis le grappin sur les Picasso les meilleurs, sinon les plus importants. Et seuls quelques privilégiés les avaient vus. Où Picasso les avait-il mis ?

Près de soixante mille œuvres

Quand Maurice Rheims fut chargé de l'inventaire des biens, en 1974, la porte de la caverne s'ouvrit. Des cavernes (1), précisément. A Mougins, à Notre-Dame-de-Vie, où Picasso vivait avec Jacqueline depuis 1961, il ne trouva pas moins de trente mille gravures. Il explora aussi la villa Californie, à Cannes, le château de Vauvenargues, près d'Aix, celui de Boisgeloup, près de Gisors, et même quelques coffres du siège social de la B.n.p., boulevard des Italiens, à Paris. Au total, il recensa près de soixante mille œuvres qui toutes portaient la signature de Picasso et qu'il estima à plus d'un milliard et deux cent cinquante millions de nos francs ! Les « Picasso de Picasso » constituaient une collection unique au monde. Qu'allait-elle devenir ? Etre dispersée chez les marchands ? Etre achetée par les musées ? Mais quels musées avaient les moyens de s'offrir tout ou une partie de cette fortune artistique ? Tout dépendait de l'attitude des « ayants droit », de ceux qui héritaient légalement du trésor.

A la mort de Picasso, la situation était assez simple, deux personnes seulement étaient en présence : Jacqueline Picasso et Paul Picasso. Jacqueline avait été mariée à Pablo et, conformément à la loi, il lui revenait l'usufruit d'une grosse part de la succession (entre 35 et 50 %). Paul était le seul enfant légitime de Pablo, celui qu'il avait eu avec sa première épouse, Olga Kolkhova ; Paul héritait donc du reste, sur lequel il devait verser des droits de succession à l'Etat : 30 % de la valeur de sa part. Jacqueline et Paul s'entendirent très bien. Ils prirent rapidement ensemble deux décisions aux conséquences heureuses. D'abord, cinq jours après la mort de Picasso, ils annoncèrent que, selon le souhait de Pablo, ils faisaient don au musée du Louvre d'une trentaine d'œuvres signées Derain, Giacometti, Ernst, Matisse, Brauner, etc. C'était « le musée du cœur » de Pablo, les travaux des amis. C'est devenu depuis la « Donation Picasso » et le Louvre l'a déjà montrée au public. Picasso avait dit : « Il faudra, un jour, que ces tableaux reviennent à tous. » C'est fait.

Ensuite, Jacqueline et Paul prirent l'initiative, d'un commun accord, de proposer à l'Etat une « dation » : sous ce vocable peu connu, se cache un système qui permet aux héritiers de régler les droits de succession en œuvres d'art. Le directeur général des impôts reçut les intéressés dès 1973. Et Jacqueline Picasso rassembla dès ce moment dans une même pièce les œuvres qu'il lui semblait souhaitable de remettre à l'Etat et, par là même, de rendre publiques. L'idée d'un Musée Picasso était déjà dans l'air... Les avantages de la dation devenaient évidents. D'autre part, elle évitait la dispersion : grâce à elle, Paul n'aurait pas à mettre sur le marché des œuvres dont le produit de la vente lui aurait servi à régler les droits de succession. D'autre part, elle faisait rentrer des Picasso dans les musées de France qui n'en possédaient pas beaucoup jusqu'alors. Tout était bien : pour Jacqueline et Paul Picasso, pour l'Etat français, pour le public. C'est à ce moment que les choses se compliquèrent...

Picasso avait eu d'autres enfants : Maya avec Marie-Thérèse Walter, Claude et Paloma avec Françoise Gilot. Aux termes de la loi ils étaient des enfants adultérins, donc sans droits. Dans un premier temps, Picasso avait fait des démarches pour que Claude et Paloma portent son nom : il avait obtenu satisfaction, mais le changement de patronyme n'avait en rien officialisé la filiation. Dans un second temps, il y avait eu la rupture avec Françoise Gilot, le livre-règlement de comptes de la même Françoise Gilot (« Vivre avec Picasso » chez Calmann-Lévy) : Claude et Paloma avaient alors changé de camp et fait un « procès en reconnaissance » à leur père ! Pablo avait seulement dit à Roland Dumas : « Un fils ne doit jamais faire de procès à son père. » C'était clair : ces enfants-là n'auraient jamais rien de lui ! Mais voilà que, troisième temps, la loi Foyer, votée du vivant de Picasso, applicable après sa mort, venait tout remettre en question : les enfants adultérins se voyaient désormais reconnaître des droits...

Maya, Claude et Paloma engagèrent des procédures pour bénéficier de la nouvelle loi : le 12 février 1974, ils étaient reconnus « enfants naturels » de Pablo Picasso. Ils devenaient donc héritiers à part entière. Roland Dumas pense que « Pablo Picasso se serait incliné devant les textes ». Jacqueline Picasso l'a fait. Paul n'était plus seul, Picasso avait désormais quatre héritiers. Il en eut bientôt plus : Paul mourut le 5 juin 1975 et ses enfants, Marina et Bernard, se retrouvèrent sur la liste successorale. Mais, finalement, tout le monde se rallia à l'idée de la dation. Le montant en fut fixé à deux cent quatre-vingt-dix millions de francs. Les œuvres choisies, par Dominique Bozo et Jean Leymarie au nom de l'Etat, furent à 80 % celles qu'avait rassemblées Jacqueline Picasso : 228 peintures, 149 sculptures, 85 céramiques, plus de 3 000 dessins et estampes, des carnets. Elles iront au Musée Picasso qui s'installera prochainement à Paris, au cœur du Marais, dans les murs de l'Hôtel Salé, actuellement en pleine restauration. En attendant, 800 des pièces de la dation (peintures, sculptures, papiers collés, dessins, estampes et céramiques) sont exposées au Grand Palais (2).

Un voyage de près d'un siècle

« Je crois, commente Roland Dumas, que c'est un événement sans précédent. On n'a pas d'autre exemple dans l'histoire de la peinture de quelqu'un qui ait gardé un témoignage aussi important de son travail et qui ait manifestement souhaité le rendre public. Picasso avait pratiquement organisé son propre musée. Et ce musée le dépasse lui-même, parce qu'il a peint sur une très longue période en traversant tous les courants, toutes les écoles. En parcourant la dation Picasso, on peut faire un voyage de près d'un siècle dans le monde de l'art, dans le monde tout court. » Ce voyage, nous le devons à Jacqueline Picasso : c'est elle qui est à l'origine de la remise d'un maximum de tableaux de Pablo à l'Etat ; c'est elle qui a laissé choisir l'Etat le premier, alors que la loi lui permettait de se servir elle-même avant tout le monde et de laisser Etat et héritiers se débrouiller entre eux avec le reste. Elle a, par ailleurs, affirmé qu'elle ne vendrait rien de son usufruit et elle a de grands projets pour Vauvenargues et Notre-Dame-de-Vie. En 1947, il n'y avait pas un seul Picasso dans les musées français. En 1979, grâce à Jacqueline Picasso, tous les Français se retrouvent héritiers directs de Pablo Picasso : l'essentiel de son travail va désormais hanter l'Hexagone.

Ainsi va se réaliser un des souhaits les plus chers de Picasso : être reçu et compris par le plus grand nombre. Il obligeait son marchand et néanmoins ami Kahnweiler à vendre ses gravures à des prix très bas. Il disait souvent : « Ce qui me navre quand je me promène dans la rue, que je lève le nez et que je regarde à travers les fenêtres, c'est que je ne vois pas de Picasso aux murs ! » On en verra désormais : aujourd'hui au Grand Palais, demain à l'Hôtel Salé et ailleurs. « Ma peinture c'est mon pastis », confiait volontiers Pablo. Elle va devenir le nôtre.

Avec la dation s'ouvre une nouvelle période : celle où l'on va enfin comprendre ce que la peinture contemporaine doit à Picasso, à son travail infatigable, au goût permanent du risque qui fut le sien ; celle où l'on va admettre que le XXe siècle restera dans l'Histoire d'abord comme ayant été le « siècle de Picasso » (3). René Char, présentant l'exposition Picasso d'Avignon en 1973, n'avait pas affirmé autre chose : « Peu d'artistes auront souffert, fait souffrir et jubiler autant que lui. Et il ne se trouve pas beaucoup de siècles depuis qu'on les compte à qui une telle aventure soit arrivée. » ●



Keystone

Jacqueline et Pablo Picasso, en 1961.

(1) Picasso changeait de domicile à chaque fois qu'une maison lui semblait trop pleine : d'œuvres et de souvenirs...

(2) « Picasso : œuvres reçues en paiement des droits de succession », au Grand Palais, avenue Winston-Churchill, jusqu'au 7 janvier 1980.

(3) « Le siècle de Picasso » : titre d'un ouvrage en quatre volumes de Pierre Cabane, paru en 1975 chez Denoël, et qui vient de ressortir en format de poche chez Denoël-Gonthier (collection Médiations). Parmi les autres ouvrages importants sur Picasso, citons : « Picasso » par André Fermigier (Le livre de Poche), « la Vie de peintre de Pablo Picasso » par Pierre Daix (Le Seuil), « la Vie quotidienne à Montmartre au temps de Picasso » par Jean-Paul Cespelle (Hachette), « le Cubisme de Picasso » par Pierre Daix (Ides et Calendes), « Conversations avec Picasso » par Brassaï (Gallimard), « Picasso dit... » par Hélène Parmelin (Gonthier) et l'inestimable catalogue raisonné en 33 volumes : « Pablo Picasso » par Christian Zervos (Cahiers d'Art).



« Portrait d'Olga dans un fauteuil », 1917.



« Autoportrait », 1901.



« Femme assise », 1920.

Pascal Lebrun



« La Chèvre », 1950.



« Paul dessinant », 1923.

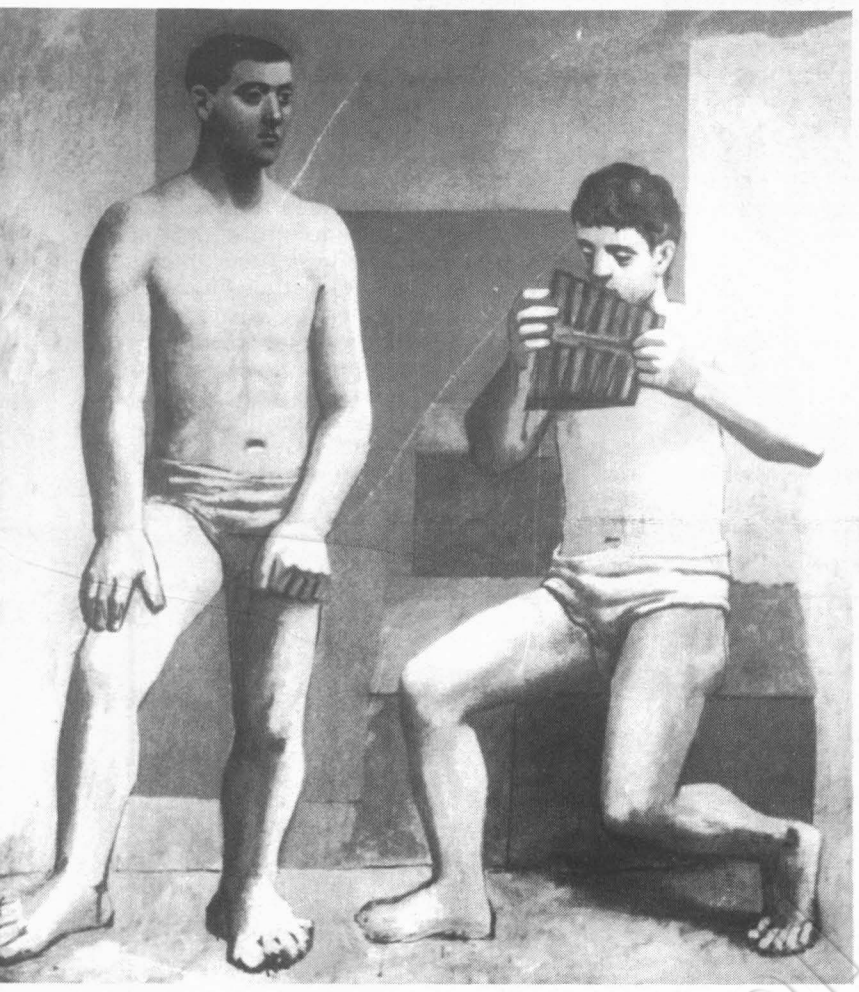

« La Flûte de Pan », 1923.



« Paul en arlequin », 1923.



« Portrait de Marie-Thérèse », 1937.



« Claude et Paloma dessinant », 1959.

« Maya à la poupée », 1938.

Fuir le nombril du monde

"Les Petites Fugues" nous parlent du pays romand comme d'une contrée où l'aliénation pousse aussi dru que l'herbe des alpages

PAR SERGE RICHARD

COMMENT peut-on être Suisse ? Ce n'est pas une question xénophobe quand des Suisses la posent. Et plus on va, moins la réponse est évidente, puisque ceux-là mêmes n'ont pas l'air de parler du même pays. Il y a peu, Alain Tanner nous racontait, avec « Messidor », une Helvétie trop policée pour être honnête. De son côté, Richard Dindo décrit, à travers une sorte de Lacombe Lucien d'outre-Léman (« l'Exécution du traître à la patrie Ernst S. »), l'hypocrisie tranquille d'une nation oublieuse de certaines ténèbres d'un passé proche (nous connaissons, nous aussi). Quant aux « Petites Fugues » d'Yves Yersin, elles parlent du pays romand comme d'une contrée où l'aliénation quotidienne pousse aussi dru que l'herbe des alpages — mais, de ce point de vue, quel pays n'est pas la Suisse ?

Un point commun, tout de même : le complexe de la fuite. Evident au simple niveau des titres : « les Petites Fugues » après les deux jeunes fugueuses de « Messidor », le grand voyage mental de « Retour d'Afrique » d'Alain Tanner ou « l'Escapade » de Michel Soutter.

Comme des mouches aux frontières

N'est-ce pas Boris Vian qui disait de la Suisse qu'« elle ressemble à une gare où les trains ne s'arrêteraient jamais ? » C'est peut-être pourquoi, au moins dans les films du cru, ceux qui veulent s'évader de ce nombril d'Europe trop calme et trop propre, tous marginaux d'une façon ou d'une autre — intellectuels, adolescents, cadres

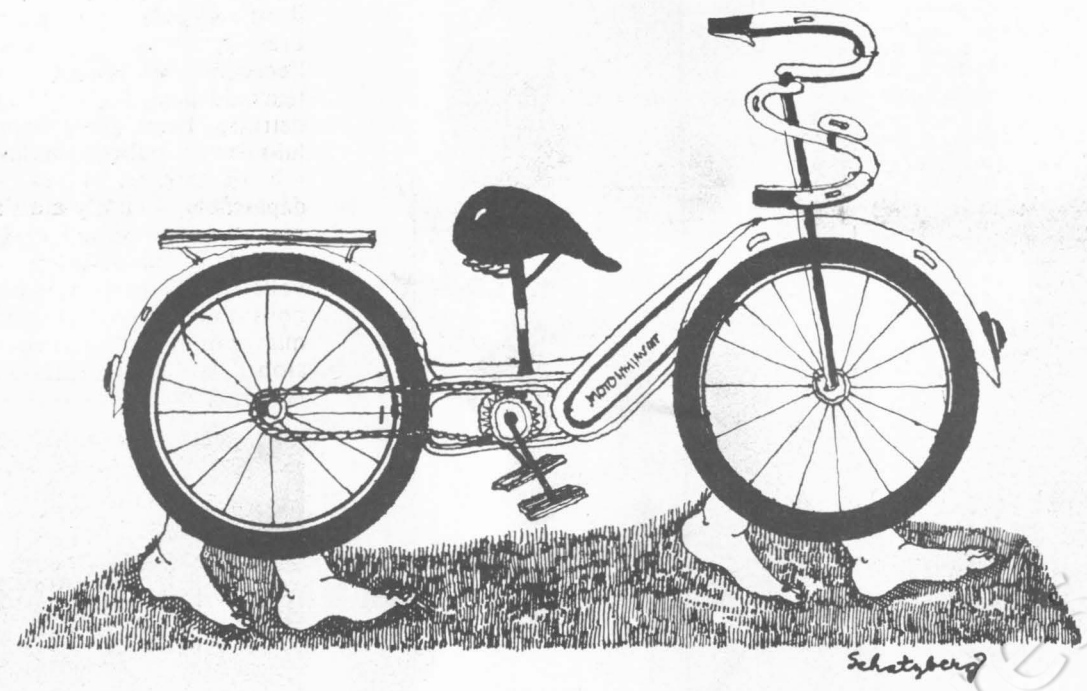

quadragénaires en dérive... — ne parviennent jamais à s'embarquer vraiment. Au mieux, comme dans « Messidor », ils fuient en rond en se cognant comme des mouches aux frontières.

Apparemment plus sage, Pipe — c'est le héros du film de Yersin — a limité ses ambitions à de « petites » fugues. Encore n'est-ce que sur le tard : vieil ouvrier agricole d'une ferme valaise, Pipe ne s'est jamais posé de questions jusqu'au jour où une cagnotte inattendue le dote d'un vélomoteur. Ce n'est rien et pourtant son monde bascule : comme un animal s'approprie un « territoire », Pipe procède ainsi, kilomètre par kilomètre aux alentours, à une espèce de « conquête » géographique d'un environnement à qui personne ne lui avait jamais ouvert aucun droit. Ainsi commence l'émancipation de Pipe.

Mais elle ne s'arrêtera pas en si bon chemin : à force de se « changer la vie », Pipe va véritablement « décoller » — concept rendu, à un moment, physiquement sensible au spectateur par un merveilleux mouvement de caméra — de sa réalité quotidienne. C'est-à-dire d'une aliénation au travail encore plus grave de se dissimuler sous le paternalisme du patron de la ferme. Il y a donc, rapidement, quelque chose de subversif dans ces escapades, qui lui fournissent de nouvelles valeurs.

Frère cadet de « Boudu sauvé des eaux » — d'ailleurs l'étonnant comédien qui incarne Pipe, Michel Robin, évoque Michel Simon encore plus que M. Hulot —, Pipe a cousine aussi avec « la vieille dame indigne ». Mais il ne fait pas bon être « le vieil homme indigne », comme si l'âge ôtait le droit à la fantaisie : la répression va donc constituer le deuxième volet de l'histoire de Pipe. Pour quelques bières de trop dans une fête, le pépé terrible se voit priver de l'instrument de sa désaliénation : son vélomoteur.

Mais trop tard. Déjà, le « valet de ferme » est passé au stade supérieur de son autonomie : moins grossièrement que le vélomoteur, l'appareil photo gagné à la fête lui permet de s'approprier le monde. Il découvre le vrai pouvoir, celui d'éterniser sur une image les gens et les lieux qu'il aime, et aussi celui d'y encager ceux qu'il déteste. La dernière partie des « Petites Fugues » s'annonce : ce que Yersin nomme « la restructuration lente du personnage par la réflexion, par la découverte des autres ». Oui, Pipe a découvert le pouvoir, comment il fonctionne. Et le patron trouve soudain, face à lui, quelqu'un à qui il ne peut plus en conter.

Avant que le film ne s'arrête — plutôt qu'il ne « finit » —, Pipe a suffisamment abattu de tabous pour transformer ce monde en miniature qu'est la ferme. En y construisant une solidarité des exploités : lui, l'immigré italien Luigi, la fille de la maison, Josiane, chargée de son « péché » éternel de mère célibataire. Et en déclenchant comme par magnétisme le retrait du patron de l'exploitation au profit de son fils. Pipe termine en beauté sa trajectoire.

On a compris que « les Petites Fugues » est une fable. Mais à ceux mêmes qui n'aiment pas les fables, on peut recommander le film de Yersin. Parce que même en n'écoutant que leur cœur, ils entreront, en compagnie de Michel Robin et de ses yeux gentiment plissés, dans cet univers de drôlerie tendre qu'offre parfois un film, un livre, une musique, et où il ne faut jamais rater l'occasion d'effectuer une petite fugue. ●

Une saison en musique

PAR CLAUDE GLAYMAN

LEONARD Bernstein et l'Orchestre de Cleveland, dirigé par Lorin Maazel, ont ouvert la saison musicale. Moins nette à définir que la précédente, la période 79/80 ne s'en annonce pas moins aussi riche. Vous retrouverez d'abord ces concerts bien particuliers qui sont ceux du Théâtre de la Ville et de la Salle bleue du Palais des Congrès (18 h 30) et de Gaveau (18h 15); Gaveau qui, en soirée, recevra notamment les Quatuors Julliard, Melos, Talich et le Beaux-Arts Trio ; ceux également du Théâtre d'Orsay, le dimanche matin à 11h, dont le centième sera fêté le 2 décembre ; une innovation avec les samedis musicaux du Salon d'Automne au Grand-Palais à 16 h (novembre). Vous n'oublierez pas non plus les lundis musicaux de l'Athénée avec en particulier Régine Crespin (29 octobre), Frederica von Stade (26 novembre), Victoria de Los Angeles (21 janvier), Yvonne Minton (10 mars) et Pilar Lorengar (21 avril).

Derrière cette cavalerie légère s'annoncent les grandes machines. Par ordre de taille voici d'abord Prestige de la Musique avec « Israël en Egypte » de Haendel, direction John E. Gardiner le 19 novembre et le 19 juin, le « Freischütz » de Weber, direction Gustav Kuhn (Pleyel). Voici ensuite, plus original que jamais, le Festival d'Automne qui consacre deux mois (jusqu'en décembre) à la musique américaine actuelle, telle que la dessine notre temps de crise, plus un opéra de Bério et une soirée Luc Ferrari (14 novembre), sans omettre une belle exposition sur les « Ecritures musicales ». Toujours hors des sentiers battus, l'Ircam poursuit son cycle de musique russe, en marge de l'Exposition Paris-Moscou, cycle passionnant dont la bureaucratie soviétique a pris ombrage, suscitant de son côté un autre festival plus traditionnel mais qu'il faudra aller voir (octobre). Sous la houlette de l'Ircam, à noter le 12 mai un atelier Lutoslawski et un spectacle Maurice Béjart (mars).

En faveur des valeurs sûres l'Ensemble orchestral de Paris, sous la direction de Jean-Pierre Wallez, donnera notamment des concerts avec Maria-Joao Pires (5/6 novembre), une intégrale des Concertos pour instruments à vent de Mozart (janvier) et une présentation Witold Rowicki (10/11 mars) à Gaveau.

Rayon lyrique, l'Opéra de Bruxelles crée « le Héros » de Gian-Carlo Menotti (avril/mai 1980). A l'Opéra de Paris on reprend, pour sa dernière année, toutes les productions Rolf Liebermann avec cependant la création (ô paradoxe !) du « Fantôme de l'Opéra » de Marcel Landowski (3 mars) et « Boris Godounov » de Moussorgski, sous la direction de Seiji Ozawa (16 juin). A l'Opéra-Comique nous entendrons « la Fille du régiment » de Gaetano Donizetti (octobre), de Cherubini « le Porteur d'eau ou les deux journées » (mars), un programme Jacques Offenbach (décembre), des soirées Karlheinz Stockhausen (novembre), en janvier « Erwartung » de Arnold Schoenberg associé pour la circonstance avec « le Château de Barbe-Bleue » de Bela Bartok.

Le plus étonnant cependant en matière d'opéra nous est proposé par Radio-France avec une série en concerts d'œuvres lyriques inconnues ou méconnues : au Grand Auditorium le 31 octobre « Oprichnik » de Piotr Tchaïkovsky ; le 8 novembre, « I due Foscari » de Giuseppe Verdi et le 16 au Champs-Elysées « Benvenuto Cellini » d'Hector Berlioz ; au Grand Auditorium le 20 décembre « Lo Speziale » de Joseph Haydn, le 25 janvier « King Arthur » d'Henry Purcell, le 29 février « Elseneur » de René Koering (livret de Michel Butor), le 26 mars « Robinson Crusoe » de Jacques Offenbach ; le 16 avril aux Champs-Elysées « André Chénier » de Giordano ; le 9 mai au Grand Auditorium « Mathis le Peintre » de Paul Hindemith et enfin le 5 juin « Alcyone » de Marin Marais.

Karlheinz Stockhausen.

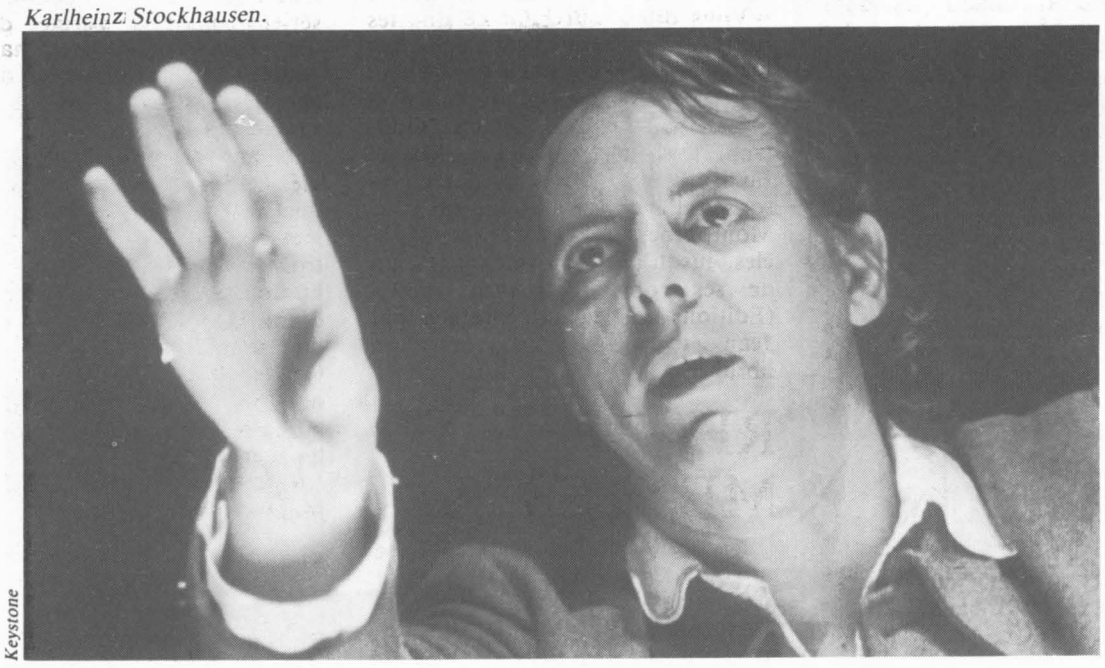

Keystone

De quoi passionner tous les mordus du bel canto qui, de plus à Lyon, sauront fêter « Roméo et Juliette » de Berlioz (novembre), « Faisons un opéra » de Benjamin Britten (novembre/janvier) et la « Chauve-Souris » de Johann Strauss (décembre). A Anger, grande cité de l'art lyrique, une « Tosca » (novembre) plus un « Werther » (janvier) et un inattendu « Sorcier » de François Philidor (mai). Dans le cadre de l'Opéra du Rhin les « Contes d'Hoffmann » d'Offenbach (octobre/janvier/février), le « Freischütz » de Carl Weber (19/26 février), « Macbeth » de Verdi (décembre/janvier), « Siegfried » de Richard Wagner (janvier) et « le Nez » de Dimitri Chostakovitch en mai.

Tant qu'à évoquer la province, signalons le déroulement du Festival de Lille, à partir du 12 octobre, avec un cycle Haydn et un cycle « Acoustique Espace » notamment.

En matière symphonique le Palais des Congrès et l'Orchestre de Paris ne manquent pas de munitions : Yehudi Menuhin, chef et soliste en janvier, Mstislav Rostropovitch prendra l'archet en février aux Champs-Elysées, puis dirigera Martha Argerich au piano. En mars, Christof von Dohnany accompagnera Anja Silja au Palais des Congrès ; ce sera ensuite le tour de Kyril Kondrachine (mars) et de Zubin Mehta (mai). Radio-France nous annonce de son côté Isaac Stern (mai/juin), Neville Marriner, Ricardo Mutti (11 mars, Champs-Elysées), le Hongrois Janos Ferencsik (22 mai, Grand Auditorium) et Jan Maksymiuk et l'Orchestre de Chambre de Pologne (13 novembre, Grand Auditorium).

Rapport aux créations, attendons celles de Jean-Louis Martinet (mars, Pleyel), Serge Nigg (octobre, Grand Auditorium); en juin Pierre Boulez (Palais des Congrès) et François-Bernard Mâche (Grand Auditorium). ●

La vie d'artiste

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

L'ECHAPPEE BELLE

Marionnettiste, critique dramatique, hier éditeur chez Maspero, Emile Copferman lance aujourd'hui une nouvelle collection de livres chez Hachette : « l'Echappée belle ». Cette série entend mettre en avant les « tentatives esquissées pour aller au-delà de l'institué, dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement, de l'art et de la culture ». Quatre titres nous sont déjà annoncés : « les Détours de l'agir ou le Moindre geste » de Fernand Deligny, « le Théâtre, l'Artiste et l'Etat » de Jean Jourdheuil, « Maintenant, la Pédagogie institutionnelle » par un collectif de pédagogues et « Docteur, pour la première fois nous avons parlé le même langage, dit Christiana » par Christiana Lilliestierna et Robert Zittoun.

MARIVAUDAGES

Qui n'a mis en scène son Marivaux ? Vilar, Planchon, Barrault, Vincent en ont monté chacun un. Chéreau deux. Caroline Hupper un, « la Mère confidente », qui se joue encore à Paris, jusqu'au 21 octobre, au Théâtre de la Potinière (7, rue Louis-le-Grand). Au Théâtre Présent (211, avenue Jean-Jaurès, 19e) se donne « le Jeu de l'amour et du hasard », jusqu'au 4 novembre. Enfin, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, Jacques Lasalle tente une nouvelle approche de la pièce la plus représentée, « les Fausses confidences », jusqu'au 18 novembre.

« Les Fausses confidences », c'est au ras des apparences, du marivaudage à l'état pur : se dire qu'on s'aime, sans se le dire, tout en se le disant, laisser deviner sans avouer vraiment, faire comprendre à demi-mot au risque de créer le quiproquo. Bref, voilà une pièce où l'on a toutes les chances de s'endormir en comptant les moutons de l'amour : Marton-aime-Dorante-qui-ne-l'aime-pas-mais-qui-aime-Amarinte-qu'aime-le-comte-mais-qu'elle-n'aime-pas... Heureusement, il y a le travail de Lasalle et celui des comédiens (notamment Emmanuelle Riva, Isabelle Sadoyan, Hubert Gignoux et Maurice Garrel) : ils percent cruellement à jour Marivaux et montrent que derrière le jeu de l'amour il y a la réalité de l'argent. Les rentes, les fortunes et les propriétés ont de drôles d'effets sur les sentiments... Marivaudez, marivaudez, il en restera toujours quelque écu !

GONCOURT GENERAL

L'Académie Goncourt procède par élimination. Elle vient de publier une liste de vingt et un noms : vingt et un romanciers qui sont encore dans la course au Prix. Mais le 23 octobre les jurés rendront publique une nouvelle liste, beaucoup plus restreinte. Il faudra attendre le 13 novembre pour connaître l'heureux élu. Reste que l'attention est d'ores et déjà attirée sur les vingt et un titres suivants :« A l'autre bout de moi » de Marie-Thérèse Humbert (Stock),« l'Adieu à la femme sauvage » d'Henri Coulouges (Stock),« Cours Hölderlin ! » de Jacques Teboul (Seuil), « le Vent dominant » de Gilles Rosset (Julliard), « le Retournement » de Vladimir Wolkoff (Julliard), « les Frères Montaurian » de Jeanne Champion (Grasset), « le Piège à lumière » de Serge Bramly (Flammarion), « Mosé ou le lézard qui pleurait » d'Inès Cagnati (Denoël), « Pélagie-la-charette » d'Antonine Maillet (Grasset), « Ti-Jean l'Horizon » de Simone Schwartz-Bart (Seuil), « les Feux du sacrifice » de Louis Oury (Denoël), « la Nuit zoologique » de Claude Durand (Grasset), « Quelques jours avec moi » de Jean-François Josselin (Grasset), « Affaires étrangères » de Jean-Marc Roberts (Seuil), « Athar Loupis » de Lothar Seznec (Gallimard), « Berlin mercredi » de François Weyergans (Balland), « l'Ile Atlantique » de Tony Duvert (Minuit), « le Faubourg des coups-de-trique » d'Alain Gerber (Robert Laffont), « le Temps voulu » d'Yves Navarre (Flammarion), « Cordelia ou l'Angleterre » de Pierre-Jean Rémy (Gallimard) et « le Canton des nuages » de François Clément (Robert Laffont).


Sygma

Antonine Maillet.

CHANTONS FRANCAIS

Après avoir été longtemps malades de la « peste anglo-saxonne », les médias français se tournent enfin vers la chanson française. L'été dernier, Jean-Louis Foulquier avait été le premier, sur France-Inter, à consacrer une heure quotidienne d'antenne exclusivement à la chanson française ; un abondant courrier d'auditeurs ayant fortement applaudi l'initiative, « Y a d'la chanson dans l'air » continue chaque soir, de 22 à 23 heures. A R.t.l., on a senti le vent tourner : à partir du 22 octobre, et pendant un mois, de 5 h 30 à 18 heures, la station de la rue Bayard ne diffusera que des chansons aux paroles françaises. A France-Inter, coup d'accélérateur, avec l'aide d'Antenne 2 : pendant dix jours on y « matraque » les dix chansons du siècle ; ce sont, selon un sondage réalisé par la Sofres à la demande de Jacques Chancel, les dix chansons préférées des Français : toutes françaises, évidemment ! Et elles seront toutes interprétées dans le prochain « Grand Echiquier », le 25 octobre : « les Roses Blanches » (Berthe Sylva), « la Mer » (Charles Trénet), « la Ballade des gens heureux » (Gérard Lenorman), « les Feuilles mortes » (Yves Montand), « Non, je ne regrette rien » (Edith Piaf), « Ne me quitte pas » (Jacques Brel), « l'Auvergnat » (Georges Brassens), « Un Gamin de Paris » (Mick Micheyl), « Milord » (Edith Piaf) et « Sous les pont de Paris » (Maurice Chevalier). Un classement sans surprise, sauf dans le cas de Gérard Lenorman.

BUBU DE MONTPARNASSE

Un « petit Suisse » est en train de faire grand bruit : le chanteur Michel Bulher, dit « Bubu ». Ses mots portent, ses musiques restent dans les têtes. Les villes de son pays le réclament, toute la francophonie suit et le voilà sur les radios françaises ! Il ne met pourtant pas de gants pour nommer le racisme, le chômage, les hypocrisies de la Confédération helvétique, l'internationale des exploiteurs et des marchands de canons, le cynisme des banquiers, etc. Mais ses colères sont franches et généreuses : spontanées, elles évitent les slogans ; incisives, elles laissent percer douceur et fragilité ; maîtrisées, elles quittent la scène pour faire place à l'humour et à l'amour.

Force, pudeur et drôlerie, ces trois qualités de Bulher ont séduit les Suisses ; mieux, peut-être : elles les ont atteint au plus profond d'eux-mêmes. J'étais à Genève avec « Bubu » il n'y a pas un mois. Près de la Gare. Nous sortions d'un restaurant. Sur le trottoir, un homme âgé a abordé Bulher : « Vous dîtes tout haut ce que les autres pensent tous bas... » Il vient même le dire en France ! Ce qui peut nous aider à comprendre la Suisse par-delà les clichés, Guillaume Tell et le chocolat. Michel Bulher chante ses nouvelles chansons à Paris, au pied de la Tour Montparnesse, à la Cour des Miracles, jusqu'au 10 novembre. Et un de ses romans, « Avril 1980 » (Editions Kesselring), préfacé par Jean Ziegler, sort ces jours-ci en librairie.

REFORMETTES

Jean-Philippe Lecat, ministre de la Culture et de la Communication, continue de prendre des décisions tout à fait incohérentes. Ainsi, d'un côté, il a décrété la disparition à brève échéance de l'Atac (Association technique pour l'action culturelle), qui regroupe tous les responsables des établissements subventionnés de France. Mais, d'un autre côté, il a veillé à la mise en place de quatre groupes de travail pour mener « une réflexion d'ensemble » ! N'aurait-il pu réfléchir avec tous les membres de l'Atac, c'est-à-dire avec l'ensemble des créateurs et animateurs du pays ? S'il ne faisait que détruire, Lecat serait logique avec lui-même : puisque, selon lui, — « la décentralisation est une idée dépassée », — il n'y a qu'à supprimer l'association qui réunissait les gens de la décentralisation ! Mais voilà que ce ministre entend aussi nous faire croire qu'il ne détruit que pour mieux construire... Illusion ! Les réformettes n'ont jamais fait une politique.

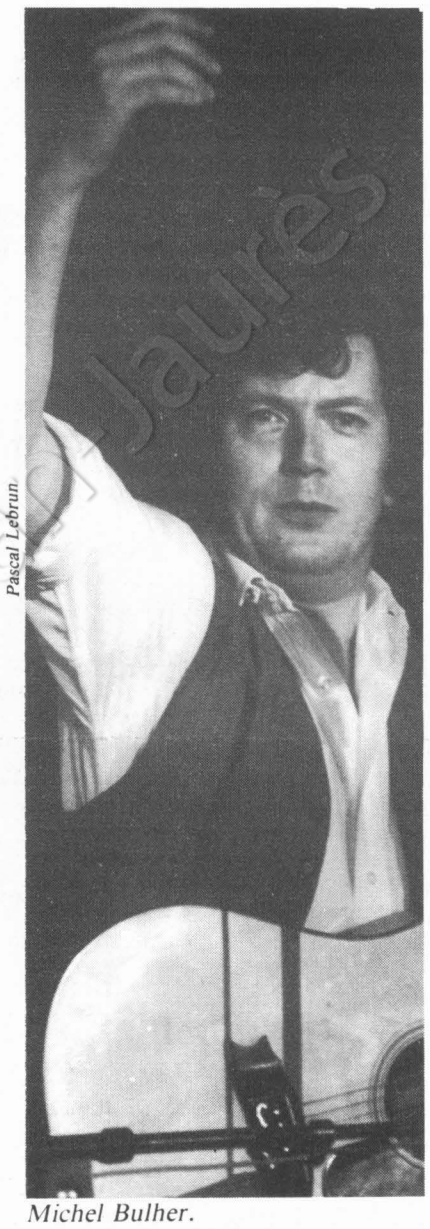
Pascal Lebrun

Michel Bulher.

L'HUMOUR MOSE

A fréquenter Yves Robert, Jacques Prévert et Boris Vian dans le Saint-Germain-des-Près du Flore, du Bar-Vert et de la Rose-Rouge, Mose a attrapé une maladie incurable : l'humour. Et il a décidé d'en vivre, jouant sur la contagion, intoxiquant tous ceux qu'il rencontrait. Profession ? Humoriste ! Ça ne fait peut-être pas sérieux, mais ça permet de faire des bouquins avec Chaval et André François, de signer des affiches, d'illustrer des livres, des tissus et des porcelaines, de réaliser une cinquantaine de dessins animés et de refiler des tas de « petits mickeys » à des journaux. Ça permet aussi de réaliser, après trente-trois ans de bons et loyaux services humoristiques, une exposition d'une rare diversité (aux cimaises du Jardin de la paresse, 20, rue Gazan, Paris 14e, jusqu'au 31 octobre). Mose est inclassable : ni humour rose ni humour noir, mais les deux en même temps. Ce qu'il conviendrait d'appeler l'humour Mose.

EN BREF

* Un Brecht en tournée : « Schweik dans la Deuxième Guerre mondiale », par les Spectacles de la Vallée du Rhône. A Dreux le 25, Beauvais le 26, Creil le 27 et Montluçon le 29.

* Une « tragédie pour rire et blémir » : « Série blême » de Boris Vian. Elle est actuellement jouée à Paris, au Lucernaire-Forum (53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e).

* Hommage à un grand chorégraphe contemporain : le Grand foyer de Beaubourg accueille l'exposition « Autour de Merce Cunningham » (jusqu'au 12 novembre).

* Un chanteur et percusionniste antillais, Marcel Magnat, est à l'affiche du nouveau Théâtre noir de Paris (jusqu'au 31 octobre).

* Un auteur dramatique québécois joué à Paris : « A toi pour toujours, ta Marie-Lou » de Michel Tremblay, au Théâtre de l'Est parisien (du 16 au 28 octobre).

* L'Association France-U.r.s.s. (61, rue Boissière, Paris 16e) accroche dans ses salons les « Trésors de l'Ouzbékistan » (jusqu'au 27 octobre).

* Jacques Higelin signe sa première musique de théâtre pour « l'Ennemi public n° 1 » représenté au Théâtre oblique (76, rue de la Roquette, Paris 11e) du 12 octobre au 16 novembre.

* Troyes aura bientôt son musée d'Art moderne. C'est Philippe Chabert, jusqu'à présent conservateur des musées de Saint-Omer, qui a été chargé de veiller à cette naissance.

* Revanche pour Jean-Michel Damian : chassé de France-Inter, il vient de se voir chargé d'élaborer une réforme des programmes du week-end de France-Musique. La nouvelle grille devrait prendre effet en janvier 1980. En attendant, Damian anime, à partir du 27 octobre, une émission hebdomadaire sur France-Musique : « les Classiques favoris », chaque samedi de 9 h à 11 h 30.

* Isabelle Ehni a mis en scène et joue à Bordeaux, aux Entrepôts Laîné, « Une femme adossée au tronc humide d'un chêne », une biographie de Virginia Woolf, du 23 au 28 octobre.

* Le Centre Culturel de Levallois-Perret consacre le mois d'octobre à Roger Vailland : une exposition, des films et des représentations de « Beau masque » (les 19, 20, 21, 26, 27 et 28 octobre).

* Roger Siffer vient de fêter sur la scène strasbourgeoise du Théâtre du Maillon ses dix ans de chanson.

* Le deuxième Festival de jazz de Rive-de-Gier accueille le Marvelous Band et le Mike Westbrook's Brass Band (le 19 octobre) et Art Blakey et the Jazzmessengers (le 24).

* Le comédien et metteur en scène Michel Hermon a décidé de se lancer dans la chanson : il débute ce 19 octobre au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis.

* Les Journées du théâtre musical contemporain se déroulent à la Maison de la Culture de Rennes du 25 au 29 octobre.

* L'Office culturel de Saint-Gratien propose une exposition, des films et des débats sur le thème « Vie des femmes immigrées ». Pour clôturer le cycle, le groupe de femmes algériennes Djurdjura donnera un concert le 27 octobre.

* La sixième foire internationale d'art contemporain se tient à Paris, au Grand Palais des Champs-Elysées, du 19 au 28 octobre.

* La chanteuse Clotilde a du souffle : elle chante chaque soir à Paris, au Café d'Edgar, du 24 octobre au 6 novembre. Elle est en même temps à l'affiche de la réouverture de la Vieille Grille (1, rue du Puits-de-l'Hermite, 5e), tous les jours à 23 heures.

* Le chanteur Jean-Claude Monnet est l'invité de l'opération « Scène ouverte » à la maison de la Culture de Grenoble, du 23 au 27 octobre.

* « Les Visiteurs du crépuscule » d'Eric Ambler vient de sortir en librairie. C'est le huitième volume de ce maître du suspense que les éditions des Humanoïdes associés publient en deux ans.

Fonds Jean Jaurès

Un langage populaire pour convaincre

Mobiliser l'opinion publique par un langage simple donc fraternel, populaire au plein sens du terme, libre donc audacieux

PAR LUC SOUBRÉ

Grâce à sa domination sans partage sur les médias, la droite au pouvoir développe largement ses mensonges évidemment destinés à accroître l'incertitude des citoyens. Ceux-ci, quotidiennement trompés, hésitent à s'engager dans les luttes sociales et politiques.

Socialistes, nous voulons combattre cette véritable campagne d'intoxication, et convaincre les nombreux travailleurs encore indécis de soutenir nos initiatives, voire de rejoindre nos rangs.

Alors, il est urgent que le Parti tout entier adopte un autre langage.

En effet, il ne suffit pas d'avoir de bonnes idées, encore faut-il qu'elles soient comprises. C'est pourquoi il ne s'agit pas ici de prôner l'adoption du fameux « langage neuf » tant vanté par les prophètes de la gauche bien-pensante, mais de souhaiter ardemment que les socialistes, à tous les niveaux, se soucient enfin d'employer un langage populaire, c'est-à-dire plus clair dans la forme et plus ferme dans le ton.

La clarté réside d'abord dans la simplicité. Les Français les plus exploités n'ont que faire des mots compliqués, des phrases tarabiscotées et des allusions ou raccourcis de la pensée incompréhensibles aux non-initiés. Il faut que nous parlions pour être compris par l'ensemble de nos compatriotes et notamment par ceux qui souffrent le plus du régime actuel, sinon, c'est parler pour ne rien dire !

Quant à la fermeté du discours, elle proviendra d'abord du respect de cette vieille recommandation « appeler un chat, un chat ». Devant la gravité de la situation, nous serions ridicules et même coupables d'édulcorer notre expression. En toutes circonstances nos appréciations doivent éviter le flou, être nettes et percutantes en disant crûment la vérité. Le Parti socialiste étant la cible privilégiée du giscardisme, méritons pleinement cet honneur en illustrant chacune de nos déclarations par des exemples concrets et précis montrant les comportements des personnages de la droite. Celle-ci n'est pas désincarnée, elle possède des responsables, envers lesquels il ne sied plus de se montrer timorés ou révérencieux. Ainsi la propagande gouvernementale s'appuie-t-elle sur une cohorte de journalistes « aux ordres » particulièrement bien placés pour contrôler et déformer l'information.

Allons-nous attendre la prochaine échéance électorale pour protester contre les agissements des Elkabbach, Gicquel et autres frères Duhamel, éternels compères des candidats de la majorité et complices de leur indispensable complément, Jean-Marc Lech, directeur de l'Ifop et grand dispensateur de sondages suspects ? Qu'attendons-nous pour dire la vérité aux téléspectateurs en profitant d'une émission, au lieu de nous plaindre dans des communiqués que personne ne lit puisque la presse ne les diffuse guère ? Très souvent les militants de base souffrent de voir nos leaders s'efforcer de faire bonne figure devant la canaillerie de certains journalistes, et ne comprennent pas. Pourquoi cette contenance humble ? Est-ce la peur d'être privés de télévision ? Quant au grand public, sachons-le, il est encore plus sévère et pense que si le responsable socialiste ne répond pas l'attaque, c'est qu'il cache quelque chose ! En outre, une raison impérieuse doit nous pousser à dévoiler les pratiques de ces journalistes à tout faire : ils chloroforment l'opinion pour qu'elle ne s'alarme pas des atteintes aux libertés.

Le temps presse. C'est maintenant que nous devons susciter la réflexion des citoyens à l'égard des opérations perpétrées par le ministre de l'Intérieur au cours des trois dernières consultations électorales :

— législatives : trucage des listes par l'incription arbitraire des Français de l'étranger dans des circonscriptions difficiles pour les candidats de la majorité ;

— cantonales : retard de 24 heures dans la proclamation des résultats défavorables au gouvernement ;

— européennes : vols de suffrages en validant des millfers de bulletins nuls.

Listes électorales douteuses, proclamation tardive des résultats, interprétation des suffrages, voilà d'heureux précédents bien faits pour justifier l'emploi de procédés identiques lors d'un scrutin plus important, l'élection à la présidence de la République. Les socialistes ne sauraient faire semblant d'ignorer la signification de ces pratiques qui témoignent d'une tentation, celle de se maintenir au pouvoir à tout prix, au besoin contre la volonté populaire.

Se taire, aujourd'hui, c'est encourager le « fascisme mou » à se muscler.

Que ce soit pour défendre la démocratie ou pour dénoncer l'exploitation capitaliste, choisissons des exemples « pris sur le vif » car ils ont toujours plus d'impact.

Cette méthode a l'avantage pédagogique de démontrer que tous les reponsables de la droite ont le même comportement, Simone Veil y compris. Jusqu'ici bizarrement ménagée, l'ex-ministre de la Santé n'est pourtant pas un prix de vertu sociale dans l'état-major giscardien : « les cotisations sociales n'augmenteront pas en 1979 », avait-elle déclaré en 1978 à l'Assemblée nationale. Mieux encore, diffusons partout la circulaire ministérielle du 8 juin 1979 et les travailleurs apprendront avec stupeur que Simone Veil enjoint aux directeurs des Urssaf (unions de recouvrement) d'annuler les dettes — antérieures au 15 mars 1973 —, des patrons n'ayant pas versé les cotisations de Sécurité sociale prélevées sur les salaires de leurs employés. Quoi de plus démonstratif que ce cadeau de plusieurs milliards lourds fait aux patrons fraudeurs déjà condamnés par les tribunaux ? N'y a-t-il pas là matière à un travail militant fructeux, qui consisterait à chiffrer le cadeau Veil dans chaque département ?

Voilà de quoi prouver que la présidente du Parlement européen ne fait pas de la politique par hasard, mais qu'elle défend sa classe, celle de l'argent.

Cependant le président de la République ose déclarer sans rire : « Il ne faut pas que l'argent soit trop visible ou trop arrogant. » Qu'attend-on pour demander publiquement combien coûte l'organisation d'un safari en Afrique, sport favori de ce modeste président ?

Curieusement les écologistes des beaux quartiers n'ont jamais pris la défense des lions, tigres ou éléphants tués par le chef de l'Etat. Le Parti socialiste doit combler cette lacune.

Il est grand temps de s'adresser aux Français avec plus d'audace et de détermination. Le Parti socialiste ne deviendra pas un véritable parti de masse tant qu'une part importante de la population restera imperméable à ce que nous disons.

Songeons à 1981. Le succès de notre candidat ne dépendra pas seulement de la qualité de son bréviaire — le projet socialiste, —, mais de sa capacité et de la nôtre à mobiliser l'opinion publique par un langage simple donc fraternel, libre donc audacieux, populaire au plein sens du terme. ●

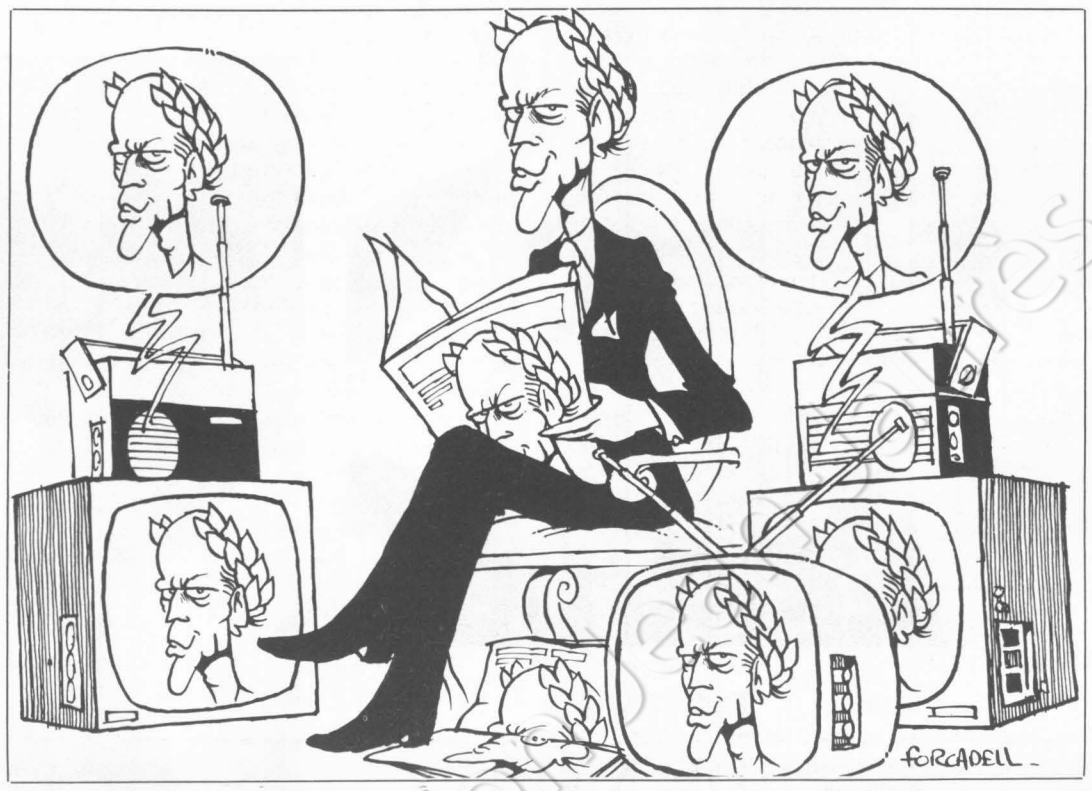

Les socialistes et l'Etat

PAR CATHERINE LALUMIERE

NICOS Poulantzas vient de mourir (1). Je ne le connaissais pas. Je connaissais ses livres. Et si j'écris ces quelques lignes, c'est que, en tant que socialiste, je me suis souvent sentie interpellée par l'entreprise de Poulantzas et les questions qu'il posait à la gauche.

Pourtant les interrogations de Poulantzas sont de première importance. Elles sont résumées dans ces phrases d'introduction à l'ouvrage qu'il publiait en 1976 : « Et, comme dans tout cas semblable (il s'agissait à l'époque de la probable accession de la gauche au pouvoir), le nœud politique crucial, l'Etat, apparaît au premier plan : que se passe-t-il actuellement dans l'Etat en France, à la fois enjeu de la lutte de la gauche et rempart à son accession au pouvoir ? Mais essayer de connaître plus exactement l'Etat dans sa crise actuelle ne relève pas seulement des nécessités d'une appréciation correcte des rapports de force dans lesquels s'inscrit la lutte. Cette connaissance détermine également les réponses à la question « comment transformer profondément cet Etat dans le cas d'une accession de la gauche au pouvoir ? », ce qui est bien le corollaire indispensable d'une transformation réelle des structures économiques et sociales. » (2)

Dans son œuvre Nicos Poulantzas a commencé de répondre à la première partie de sa question, en ce sens qu'il a entrepris l'analyse des caractéristiques de l'Etat, de la crise de l'Etat dans les sociétés occidentales et notamment en France. De même il a bien vu en quoi la prise du pouvoir par la gauche risquerait de se réduire en une prise formelle sans vrai dommage pour le capitalisme, si elle ne s'accompagnait d'une réelle maîtrise du système politique dans ses différents aspects. Malheureusement — je l'ai pour ma part toujours regretté, et le regrette plus encore à présent qu'il n'écrira plus —, il n'a guère proposé de solutions pour un avenir socialiste. Pour une large part, l'interrogation est encore restée ouverte : que faire pour sortir de l'Etat bourgeois que nous connaissons et pour éviter les pièges de l'Etat stalinien, affreuse caricature du socialisme ?

Certains croient sans doute de bonne foi s'être saisis du problème et l'avoir résolu. Je pense en particulier aux socialistes de ce que l'on appelle parfois « la nouvelle gauche » qui, conscients des lacunes de l'analyse marxiste sur l'Etat (Marx n'a jamais écrit « la Théorie de l'Etat » qu'il avait en projet mais qu'il n'eut pas le temps de concevoir), ont tenté de proposer des solutions. Le courant autogestionnaire, fortement imprégné de la tradition de Proudhon et des socialistes non marxistes du XIXe siècle, est donc à l'origine de propositions fort intéressantes concernant notamment les droits des travailleurs dans l'entreprise, la nécessité de décentraliser l'Administration au niveau des communes et des régions, le rôle des associations dans la société, la nécessité de tenir compte des minorités, etc.

Le Parti socialiste, avant et après 1971, dans ses diverses propositions y compris dans le projet actuellement en préparation, a toujours fait une large place à ces thèmes.

Mais aussi importants qu'ils soient, ils ne suffisent pas à répondre aux questions sur l'organisation politique (entendons par là l'organisation sociale dans son ensemble) d'une société socialiste. En effet, l'un des travers principaux de cette approche étroitement autogestionnaire est de privilégier par trop le niveau des petites organisations, laissant de côté celui des grandes organisations et notamment celui des institutions politique et du droit public. Les travaux d'Alain Touraine sont à cet égard révélateurs d'une tendance dangereuse qui abandonne le champ de la réflexion politique ou de la sociologie politique au sens le plus large du terme au profit d'une réflexion du microsociologie. Si cette dernière est utile, elle est aussi gravement insuffisante.

Réorganiser l'Etat ce n'est pas seulement opposer à l'Etat central des petits contre-pouvoirs dispersés (3). C'est aussi prendre à bras-le-corps le problème de l'organisation sociale et politique de la société, en sachant bien que la liberté ne naît pas de l'absence de pouvoir (l'absence de pouvoir n'existe jamais dans les sociétés humaines) mais de l'organisation des pouvoirs. Cela implique des institutions politiques, des institutions administratives, des organisations économiques et sociales et l'élaboration d'un droit précis. Car le droit, qui relie les hommes entre eux, est le seul moyen de mettre en correspondance les forces dont on dispose et les objectifs que l'on veut atteindre. Affirmer cela ne signifie nullement que l'on veuille imposer un carcan institutionnel supplémentaire. Mais un projet socialiste doit répondre de façon aussi lucide et concrète que possible à cette exigence qui semble relever du bon sens mais qui, malheureusement, paraît souvent oubliée.

Le socialisme n'est pas seulement la négation de l'Etat bourgeois, instrument de domination au service du capitalisme. Il ne se réduit pas non plus à une conquête au sommet d'un pouvoir abstrait symbolisé par quelques organes politiques, même si cette conquête est un préalable nécessaire. Il n'est pas davantage exclusivement le lieu où s'expriment les petits groupes ou les micro-organisations. Il doit apporter, comme le faisait d'ailleurs Léon Blum en son temps, des réponses aux exigences institutionnelles, organisationnelles et juridiques de l'ensemble de la société. ●

(1) Nicos Poulantzas, maître de conférence de sociologie à l'université de Paris VIII-Vincennes, est notamment l'auteur de « Pouvoir politique et classes sociales », Maspero 1968 ; « la Crise de l'Etat », ouvrage collectif Puf 1976 ; « l'Etat, le pouvoir, le socialisme », Puf 1978.

(2) Cf. « la Crise de l'Etat », op. cit. p. 12.

(3) Voir « les Socialistes et l'Etat », dossier de la N.r.s. 1978, numéro 30.